



HAL
open science

La nomination en exil : lorsque l'enfant est issu de la cruauté. Analyse clinique d'une jeune femme de la RDC

Laura Guéry

► To cite this version:

Laura Guéry. La nomination en exil : lorsque l'enfant est issu de la cruauté. Analyse clinique d'une jeune femme de la RDC. Médecine humaine et pathologie. 2018. dumas-04296332

HAL Id: dumas-04296332

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04296332>

Submitted on 20 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Université de Bordeaux
Collèges des Sciences de l'Homme
Faculté d'Anthropologie sociale, d'Ethnologie et de Médecine générale*

2017-2018

La nomination en exil : lorsque l'enfant est issu de la cruauté

Analyse clinique d'une jeune femme de la RDC

Travail de recherche présenté par Laura Guéry

En vue de l'obtention du D.U. « Médecines et Soins Transculturels »

Sous la direction de Mme Aicha Lkhadir

Remerciements

Je remercie tout d'abord Aicha Lkadir d'avoir accepté de m'accompagner dans ce travail de recherche. Je suis reconnaissante de la bienveillance qu'elle a eu à mon égard, de sa patience et de ses nombreux conseils.

Je remercie également Belarmina et sa fille, Anika, pour la confiance qu'elles m'ont accordé. Un remerciement tout particulier à l'interprète pour son investissement. Il fut d'une aide précieuse dans l'échange et la compréhension de deux mondes culturels.

Je remercie également ma collègue et amie Maëlle pour nos précieux échanges et son soutien.

Résumé

Cet écrit propose une réflexion sur la réalité de nombreuses femmes en temps de guerre. Le viol, utilisé comme une arme politique, vient taire le corps des femmes, le corps des mères. La présence des enfants issus de cette cruauté bouleverse les règles de filiation. Les conséquences psychiques d'une telle expérience traumatique fragilisent l'investissement de la mère envers son enfant. De plus, la situation d'exil de ces femmes modifie l'accès à leurs ressources culturelles et familiales. Ainsi, l'isolement et la détresse psychique de ces mères peuvent venir entraver leur capacité à accueillir cet enfant.

Comment nommer ce que l'on souhaite mettre au silence ? A quelle lignée inscrire ces enfants ? Quelles sont les possibilités de transmission dans une réalité psychique déliée ? Pour tenter d'y répondre, cette recherche exploratoire propose de s'intéresser au prénom. Stagiaire psychologue en consultation transculturelle, la rencontre avec une jeune femme congolaise et sa fille a étayé mes représentations. L'analyse clinique de l'entretien semi-directif est soutenue par l'étude de son dossier de soin. Ce recueil offre une découverte des capacités créatives d'un trauma psychique, lorsqu'elles sont soutenues par l'enveloppe thérapeutique. Le prénom semble alors dessiner une mise en récit possible de l'intime.

Mots-clés : nomination, filiation, viol de guerre, trauma

Summary

This dissertation offers a reflection on the reality of numerous women during wartime. The rape, used as a political weapon, shuts down the women's body, the mothers' body. The existence of the children stemming from this cruelty upsets the rules of filiation. The psychic consequences of such traumatic experience weaken the investment of the mother toward her child. Furthermore, the exile situation of these women disrupts the access to their own cultural and family resources. So, the isolation and the psychic distress of these mothers can hinder their capacity to welcome this child.

How name what we would like to silent ? To what lineage these children are belonging ? What are the possibilities of transmission in a unbound psychic reality? In order to obtain answers, this exploratory research suggests to focus about the first name. Trainee psychologist in transcultural consultation, the meeting with a Congolese young woman and her daughter supported my representations. The clinical analysis of the semi-directive interview is supported by the study of her medical file. This essay displays a discovery of the creative capacities of a psychic trauma, while supported by the therapeutic envelope. The first name then seems to draw a possible narrative of the intimate.

Keywords : nomination, filiation, war rape, trauma

Tables des matières

Introduction	<i>p.1</i>
Partie théorique.	<i>p.3</i>
I. Filiation et parenté, qu'en est-il en exil ?	<i>p.3</i>
1) La filiation... ..	<i>p.3</i>
2) ...sous différentes formes	<i>p.3</i>
3) La solitude de l'exil	<i>p.5</i>
II- La nomination, signature de rupture ou de renaissance ?	<i>p.6</i>
1) Nomination, dans quels contextes psychique et culturel ?	<i>p.6</i>
1.1) Une transparence tant psychique que culturelle	<i>p.7</i>
1.2) La nomination, soumise aux codes culturels.....	<i>p.7</i>
2) Le prénom, union des espaces extérieurs et intérieurs.....	<i>p.8</i>
2.1) Naissance sociale	<i>p.8</i>
2.2) Les fonctions symboliques et de transmissions du prénom.....	<i>p.10</i>
III- Les désorganisations filiatives consécutives au viol de guerre.	<i>p.13</i>
1) Une arme politique.	<i>p.13</i>
2) Le trauma sexuel.....	<i>p.14</i>
3) L'enfant issu du viol de guerre.....	<i>p.15</i>
Méthodologie	<i>p.17</i>

Présentation et analyse de la situation cliniquep.19

1) Situation clinique de Belarminap.19

1.1) Présentation de Belarminap.19

1.2) Une relation ambivalente avec Anika ?p.20

1.3) Trajectoire de vie de Belarmina.p.20

2) Présentation de l'entretien de recherche.p.21

2.1) Analyse d'ensemble du discours.p.22

3) Analyse thématique de la nomination et des affiliations.p.23

3.1) Le prénom comme continuité de transmission de la mère.p.23

3.1.1) Le prénom de Belarmina, signature d'une affiliation maternelle.....p.23

3.1.2) Le sentiment de continuité de Belarminap.24

3.2) Le prénom comme projet de réparation symbolique.p.26

3.2.1) Les prénoms des enfants issus de l'amour, une histoire de religion.p.26

3.2.2) Le prénom d'Anika, signature d'une tentative de reconstruction. ...p.27

Discussionp.29

Conclusionp.35

Bibliographie

Annexes

Introduction

Ce travail de recherche est réalisé dans le cadre de la formation ethnopsychiatrique. Par cet enseignement, j'élève mes connaissances cliniques pour un accompagnement adapté à la réalité de l'exil et du traumatisme. Cette expérience vient également nourrir mes réflexions cliniques, éthiques et institutionnelles, en tant que future psychologue.

L'approche ethnopsychiatrique s'appuie sur le complémentarisme de George Devereux. Elle est née de ses réflexions autour de l'altérité et de l'interculturalité afin de proposer un soin tenant compte des représentations culturelles de chacun. Pour répondre à la complexité de chaque parcours de vie, il propose de s'appuyer de manière non simultanée sur plusieurs domaines, tels que l'anthropologie et la psychanalyse. La complémentarité de ces méthodes d'interprétations favorise la réelle rencontre avec l'autre. L'anthropologie participe notamment au travail de décentrage des professionnels. Grâce à cette double lecture des faits, le sujet est considéré à travers sa culture et son psychisme. La considération des souffrances de chacun se construit également autour de regards médical, social, géopolitique. En effet, liée au trajectoire de vie, la géopolitique vient étayer la compréhension des liens entre les logiques culturelles et collectives avec les logiques individuelles et intimes¹.

En d'autres termes, l'approche ethnopsychiatrique favorise une co-construction du savoir. Le sujet, reconnu *spécialiste* de ses souffrances, retrouve une position active salvatrice. Le stage que j'effectue cette année en consultation transculturelle au CHU de Bordeaux s'appuie sur cette méthode. Nous travaillons en groupe de consultants, mobilisant une anthropologue, une psychologue, un(e) interprète et des stagiaires. Assurée de sa justesse, j'aspire à respecter les principes de cette méthode dans ma recherche. Je m'appuie donc sur des théories psychanalytiques et anthropologiques afin de conserver la complexité et la singularité de chaque situation.

Lors de mes travaux universitaires, je me suis penchée sur les conséquences psychiques de la situation d'exil chez les personnes victimes de torture et/ou de violence politique. Aujourd'hui je désire prolonger mes réflexions sur les violences intentionnelles, plus particulièrement sur la clinique du trauma sexuel.

A la vue des conflits mondiaux, mon indignation était soutenue par mes préoccupations concernant les vécus des femmes en situation de guerre. Ces *oubliées* vivent pourtant de nombreuses violences spécifiques à leur genre. Souvent extrêmes, tristement mises au silence, cette recherche signe mon premier pas professionnel dans cette clinique spécifique. En effet, j'aimerais spécialiser ma clinique concernant les violences faites aux femmes.

Je profite de ce travail de recherche pour étudier une situation qui m'interroge en tant que professionnelle et citoyenne, celle du viol de guerre. Je me suis souvent questionner sur la place du viol comme arme de guerre. Quels impacts sur les personnes victimes ? Sur les générations à venir ? Convaincue de l'intérêt d'en parler, il fut cependant difficile d'organiser ma pensée sur une seule voie de recherche. Comment penser l'impensable ? Comment aborder un tel sujet ? Cette question concernait les participantes potentielles, mais également ma propre santé psychique. En tant que femme féministe, ce sujet m'émeut profondément. Au fur et à

1 Cours « Cliniques et médecines transculturelles : concepts, définitions, histoire, héritages », présenté par Claire Mestre, dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

mesure de mes réflexions, grâce à des échanges nourrissants, j'ai décidé de m'intéresser aux enfants issus de ces viols.

La rencontre avec le prénom d'une petite fille issue de cette violence m'a interpellée. Emprunt d'espoir, il venait déconstruire mes croyances ou plutôt déployer ma pensée. Suite à cette rencontre, j'ai décidé de traiter mon sujet par la question de la nomination. Peu exploré sous cet angle, cet axe de recherche me permet également d'explorer de manière plus abordable les conséquences spécifiques de cette violence.

Je propose ainsi une réflexion sur le rôle de la nomination dans la filiation des enfants issus de ce viol. Pour illustrer ma recherche, je présente tout d'abord les concepts de la filiation et de la nomination par un regard psychanalytique et anthropologique. Par la suite, une présentation des objectifs et des conséquences psychiques du viol de guerre permettra d'en saisir sa portée sur la filiation. Ces notions sont réfléchies en phase avec la réalité de l'exil des femmes que je rencontre en stage.

Ainsi, mes réflexions sont en lien avec la politique *d'accueil* de la France et sont soutenues par mon expérience en ethnopsychiatrie. Cette recherche est appuyée par une analyse qualitative d'un entretien réalisé auprès d'une femme ayant vécu ce viol. Elle est la mère de la petite fille dont le prénom m'interpella. Cette étude de cas est complétée par des éléments de son dossier de soin afin d'apporter une meilleure contextualisation des propos recueillis. Cette richesse me permet de vous offrir une analyse au plus près de la réalité psychique et sociale de cette jeune maman.

Partie théorique

I. Filiation et parenté, qu'en est-il en exil ?

Moro rappelle les ingrédients multiples composant la parentalité. Il y aurait les ingrédients collectifs qui « [...] *appartiennent à la société toute entière, changent avec le temps, ceux-là sont historiques, juridiques, sociaux et culturels* » (Mestre, 2016, p.12), les ingrédients intimes conscients ou inconscients et ceux appartenant à l'enfant. Cette description de la parentalité met en exergue le lien ancré entre le collectif et l'intime, entre la culture et le psychisme. L'étude de cette recherche est pensée en situation d'exil, où la possibilité pour les femmes de recourir à leur famille ou à leur groupe social d'appartenance est mis à mal. Il me semble nécessaire d'approcher ces notions en situation *normal* dans un premier temps, pour mieux saisir ensuite les absences dues à l'exil.

1) La filiation ...

Pour comprendre la filiation, Françoise Héritier nous invite à la distinguer de la procréation. Selon cette grande anthropologue, la procréation est le fruit d'un engendrement entre un homme et une femme, alors que la filiation « *est une règle sociale qui désigne l'appartenance d'un enfant à un groupe. La filiation se fait par la reconnaissance volontaire d'un enfant ainsi rattaché à une ou des lignées, ce qui lui confère son identité, des droits et des devoirs* » (Mestre, 2014, p.116).

Le Glossaire de la parenté appuie cette définition de la filiation comme « *l'ensemble de droits et d'obligations résultant de l'inclusion dans un groupe défini par la transmission des positions filiatives d'une génération à l'autre* » (Barry & al, 2000, p.725). Ces définitions de la filiation révèlent la transmission par inscription d'un sujet comme membre d'un groupe social. L'inscription dans une lignée dévoile l'aspect collectif et social de l'accueil du nouveau-né. Radcliffe-Brown énonce que « *la filiation est le principe qui permet de maintenir le système de parenté malgré l'enchaînement des générations* » (Rolland-Traina, 2015, p.7). Ainsi la filiation permet de positionner l'enfant dans une lignée, mais également d'identifier les parents, les grands-parents, oncles, etc. comme tels. C'est donc toute une connexion et une organisation entre les membres de la lignée familiale qui s'institue et s'ordonne.

Selon Radcliffe-Brow, le concept de la filiation détermine l'identité du sujet, son héritage, ses obligations morales, pour ainsi dire « *un statut social à l'individu lui donnant des droits et devoirs en rapport à ses parents biologiques mais aussi à l'ensemble du groupe de parenté* » (Rolland-Traina, 2015, p.7).

Ainsi la filiation d'un enfant remplit une fonction identitaire, sociale et organisationnelle. Nous allons voir qu'il existe plusieurs formes de filiation, en lien avec les traditions et cultures de chaque société.

2) ... sous différentes formes.

Selon Lallemand, chaque type de filiation modèle « [...] *les rapports de parenté de l'enfant avec les gens de sa famille* » (2002, p.10). Le Glossaire de la parenté précise que « [...] *le rattachement à un tel ensemble découle d'une règle d'affiliation qui incorpore l'enfant au groupe de l'un de ses parents à la naissance [...]* » (Barry & al, 2000, p.725).

Lallemand présente ainsi quatre formes principales de filiation. Il y a les règles patrilineaire, matrilineaire, bilinéaire et indifférenciée. Chacune de ces structures identifient un rôle aux membres de l'entourage et de la famille auprès du nouveau-né.

Le système patrilineaire, que l'on retrouve au Moyen-Orient ou en Afrique, consiste à affilier le nouveau-né au groupe social de la branche paternelle. En effet, « [...] *seul le groupe paternel octroie une légitimité à l'enfant, par le biais du nom, du droit à la résidence dans le groupe des agnats (consanguins par les mâles), éventuellement d'un titre, d'une position dans la société* » (Lallemand, 2002, p.11).

La filiation matrilineaire, que l'on retrouve aussi en Afrique, remplit la même fonction mais par la branche maternelle, le père devant s'occuper des enfants de sa sœur. Comme le révèle Lallemand, « [...] *ce système tend à dissocier les fonctions de géniteur et de père social* » (2002, p.12). Ces deux premiers types de filiation limitent l'un des deux géniteurs dans la transmission sociale et symbolique de son groupe d'appartenance à l'enfant.

La filiation indifférenciée, que nous retrouvons en Europe, assignent les deux branches de la famille aux mêmes fonctions et aux mêmes rôles intervenant dans la filiation de l'enfant. Enfin la filiation bilinéaire est beaucoup plus rare, c'est une combinaison des systèmes de filiation patrilineaire et matrilineaire, où « [...] *les deux portions de famille d'où proviennent le père et la mère octroient chacune à l'enfant des caractéristiques sociales particulières, des biens ou des pouvoirs différents* » (Lallemand, 2002, p.13).

Selon la forme de filiation, les hommes ou les femmes de la famille auront un rôle plus important dans l'éducation de l'enfant, dans son développement relationnel et sociétal. Comme toute typologie, ces distinctions donnent des indications générales pour se représenter les différentes formes de filiation. Lallemand précise que ces organisations sont complexes, elles peuvent évoluer et s'adapter selon la réalité sociale et familiale au moment de la naissance.

La filiation d'un enfant détermine donc son héritage culturel, familial et social ainsi que son identité. Affilier un enfant c'est le rendre sujet socialement, en respectant la culture des géniteurs, les traditions de leur groupe d'appartenance. L'affiliation tient également compte de l'environnement d'accueil du nouveau-né. Dans ses différences, elle renvoie toujours au collectif.

Une autre typologie de la filiation est définie par Jean Guyotat et complète celle de Lallemand. Neuropsychiatre et psychanalyste, il décrit tout d'abord la filiation comme un sentiment d'appartenance réciproque, « *l'enfant se ressentant comme l'enfant de ces parents-là, et les adultes se ressentant comme les parents de cet enfant-là.[...] Dans la mesure où trouver sa place dans son histoire maternelle et paternelle permet de mieux se situer dans son groupe familial actuel, et réciproquement* » (Golse et Moro, 2017, p.4).

Guyotat définit ce sentiment de filiation selon trois axes : biologique, symbolique et psychique. La filiation biologique renvoie à ce qui est transmis génétiquement. La filiation symbolique, dites aussi instituée, détermine les inscriptions symboliques officielles et officieuses de l'enfant dans une lignée (nom, prénom, etc.). La filiation psychique se construit avec le temps, en effet, « *elle est sous-tendue par une logique narcissique, et elle relie l'enfant au couple (double filiation maternelle et paternelle) dont il est issu grâce au fantasme de désir qui l'a précédé avant sa venue au monde* » (Golse et Moro, 2017, p.6).

L'article de 2017 questionne la construction du sentiment de filiation en situation d'adoption, soulevant chez les enfants la quête de leurs origines. Pour y répondre, les auteurs développent le concept de filiation narrative comme quatrième axe. Ils le décrivent ainsi, « *il repose sur la mise en récit des origines de l'enfant (biologique ou adopté). Cet axe du récit*

vient en effet former le tissu conjonctif, pourrait-on dire, ou la trame émotionnelle des autres axes de la filiation, et on sent à quel point son importance est décisive pour tresser en quelque sorte les autres axes et leur donner leurs assises historiques au sens de l'histoire subjective de l'enfant » (Golse et Moro, 2017, p.7). Il viendrait alors nourrir et étayer le récit de Soi et ainsi, celui de sa conception.

Le processus de filiation nécessite l'étayage groupal et culturel de la mère. L'enfant pourra ainsi être reconnu, positionné, dans une lignée qui s'organisera de nouveau autour de sa naissance. Dans cette recherche il est nécessaire de considérer la situation d'exil de ces mères venues d'ailleurs. Outre le viol, le contexte dans lequel elles accueillent leur enfant a une incidence dans leur affiliation. En effet, quel récit de soi et de l'autre est possible en situation de rupture ? Comment s'organise la mère pour faire place à l'enfant dans sa lignée ? La présentation de la situation psychique et sociale des mères va venir étayer notre compréhension de l'affiliation en situation d'exil.

3) La solitude de l'exil

Comment se construit la parentalité en situation d'exil ? À quoi la mère affine son enfant lorsqu'elle même est déracinée de son pays ? En effet, il est nécessaire de comprendre le déchirement inhérent à l'exil. Étymologiquement, exil signifie « *hors lieu* ». C'est une migration imposée, sans possibilité de revenir chez soi, où la question de vie et de mort entoure le sujet². Moro relève que « *sur le plan psychique, la réalité de l'exil semble menacer le contrat narcissique (Aulagnier 1975) qui unit le sujet en devenir et son groupe, et qui lui assure une continuité* » (Moro, Mestre et Réal, 2008, p.23).

De nombreuses femmes, courageuses, ont cependant décidé de prendre le chemin de l'exil. En plus des traumatismes cumulés, je retiens des rencontres en consultations périnatales, l'immense douleur de leur solitude. En effet, elles sont la plupart du temps seules en France avec leur(s) enfant(s) et dans une grande précarité. Dans ce contexte d'isolement social, l'accès aux personnes dites de ressources (les commères, la famille, les professionnels etc.) est entravé. L'être humain est un être social dont la solitude et l'isolement le bascule souvent dans la survie. Moro nous rappelle que « *L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS 2002) cite parmi les facteurs rendant les enfants et leur famille vulnérables, la séparation d'avec la famille élargie et d'avec le support social* » (Moro, Mestre et Réal, 2008, p.94).

Ces auteures soutiennent « *que la migration impose un travail psychique, propre à chaque femme, mais compliqué par les contraintes imposées de la migration : l'acculturation, la solitude et l'individualisme. En effet, elles vont devoir faire avec une solitude qui n'est pas seulement de l'isolement, qui dénuce les processus psychiques traditionnellement relayés par les pratiques culturelles dans d'autres contextes et environnements* » (Moro, Mestre et Réal, 2008, p.17).

Dans ce contexte de vulnérabilité psychique et sociale, les mères seraient donc en difficulté face à leur enfant. Mestre rapporte qu'« *il s'ensuit généralement une inscription de l'enfant né dans la migration dans une généalogie dont la continuité était menacée par l'exil et la défaillance maternelle* » (1999, p.42). Comme le relate Adohane, « *sans affiliation paternelle bien souvent des enfants naissent dans le silence de l'exil, désarticulés filialement et*

2 Cours « Anthropologie médicale et religieuse (représentations de la maladie et impact du religieux, en particuliers l'islam) », présenté par Aicha Lkhadir, dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

en marge de toute famille affiliante » (2016, p.67).

Dans ce contexte d'exil et de solitude, je fais l'hypothèse d'une menace quant à l'inscription de l'enfant à la lignée traditionnelle. C'est-à-dire que sa filiation concrétiserait les ruptures psychiques et culturelles, contredisant la tradition filiative du groupe d'appartenance de la mère.

La filiation est un concept pris dans des normes culturelles. Il influence l'organisation de la cellule familiale et les liens symboliques. Le prénom participe à la filiation symbolique selon Guyotat. Ce écrit propose de le penser comme axe narratif du sentiment de filiation. Il participerait à la construction d'un récit de soi, à la transmission d'un héritage et d'un récit de ses origines.

Pour mettre en perspective mon hypothèse, je propose alors d'étudier le processus de nomination. Quel rôle tient-il en situation d'exil ? Est-ce qu'il traduit les ruptures ? Ou bien est-ce une tentative de re-liaison symbolique ? La présentation des contextes et des ressources nécessaires au choix d'un prénom permettra de questionner par la suite l'impact du viol de guerre.

II- La nomination, signature de rupture ou de renaissance ?

La nomination est un processus constitutif de la parentalité. Zittoun décrit cette période de vie « *qui sollicite profondément l'appareil psychique et ses capacités de formulation de sens* » (2005, p.7). C'est une période de transition propice à l'émergence de questionnement renvoyant à sa propre filiation. Comme nous le rappelle Moro, il n'y a pas une façon de devenir parent (Mestre, 2016, p.13). Cette période de transition dans la vie est propre à chacun, relative à l'histoire singulière de chaque être humain. Selon Zittoun, la période de parentalité serait une « *occasion de croissance psychique* » (2005, p.7).

1) La nomination, dans quels contextes psychique et culturel ?

La nomination est un processus faisant parti d'un ensemble de rituels entourant la grossesse et la naissance de l'enfant. Lallemand nous amène tout d'abord à décrire ce qu'est un rite :

« Différentes spécificités du rite ont été repérées par les spécialistes de l'histoire des religions, les anthropologues et les psychologues depuis près d'un siècle. Freud a insisté sur son caractère répétitif – encore que ses capacités d'évolutions ne soient plus mises en doute ; par ailleurs, comme on le verra, lorsqu'il marque une étape du cycle de vie, il apparaît unique pour chaque individu. Il a un aspect contraignant puisque son accomplissement s'effectue selon un ordonnancement peu modifiable et les prescriptions relatives à sa menée, les paroles et la gestuelle qui l'accompagnent sont précisément codifiées ; son efficacité symbolique en dépend, mais celle-ci est à double tranchant : réussi, le rite apaise l'angoisse et procure confiance dans la réalisation du désir ; mal exécuté, il est réputé occasionner des maux supplémentaires, trait qui l'apparente aux pratiques de type magique et justifie particulièrement l'usage commun, par le psychanalyse et l'ethnologie, de ce concept » (2002, p.27).

Ainsi le rite crée une cohésion entre les pratiques groupales et l'organisation psychique de l'individu. L'étude du contexte psychique puis du contexte culturel dans lesquels se situent les femmes lors du choix d'un prénom permettra une meilleure compréhension du fonctionnement de ce rituel.

1.1) Une transparence tant psychique que culturelle

La transparence psychique selon Bydlowski est un, « *fonctionnement psychique particulier, caractérisé par l'abaissement des résistances habituelles de la jeune femme face au refoulé inconscient et marqué par un surinvestissement de son histoire personnelle et de ses conflits infantiles avec une plasticité importante des représentations mentales centrées sur une indéniable polarisation narcissique* » (Bydlowski et Golse, 2001, p.30).

Cette expérience intime avec soi-même, corporellement et psychiquement, entoure l'accueil du nouveau-né et les capacités à se le représenter. Moro décrit la période conceptualisée par Bydlowski comme une expression relâchée des désirs, des conflits, où « *les conflits infantiles [...] sont réactivés, en particulier les résurgences œdipiennes* » (Mestre, 2016, p.17). Cette période n'est cependant pas avérée pour toutes.

La transparence culturelle, décrite par Moro, s'appuie sur le concept de Bydlowski. Elle révèle l'émergence des représentations culturelles lors de la période de grossesse, « *tous ces éléments culturels que nous pensions appartenir à la génération qui précède se réactivent, deviennent tout d'un coup importants et précieux ; ils redeviennent vivants pour nous* » (Mestre, 2016, p.18). Elle décrit que « *la grossesse, par son caractère initiatique, nous remet en mémoire nos appartenances mythiques, culturelles, fantasmatiques* » (Mestre, 2016, p.14).

La femme enceinte peut être dans une transparence psychique et culturelle, marquée par la réémergence de ses propres conflits œdipiens, de ses traumatismes et de ses expériences vécues. Ainsi, le vécu psychique et réel de la mère s'entrelacerait dans le choix du prénom. La décision peut effectivement se penser avant la conception, mais également pendant la période de grossesse ou à la naissance. Cela dépend si l'enfant a été pensé, désiré, mais également des capacités psychiques de la mère et des protocoles culturels.

1.2) La nomination, soumise aux codes culturels.

La nomination est un rituel d'accueil du nouveau-né, c'est-à-dire qu'il est construit et choisi selon des normes culturelles et traditionnelles propres à chaque société. Comme l'indique Bartoli, « *ces références culturelles symbolisent déjà l'appartenance de l'enfant à son milieu ancestral* » (2007, p.10). Les rituels participent ainsi à la filiation de l'enfant dans une lignée.

Bartoli (2007) présente de nombreux rituels du monde (en Afrique, en Amérique, en Asie et en Océanie) concernant la conception de l'enfant et l'annonce de la grossesse. Nous retrouvons aussi des rituels organisant le premier contact du nouveau-né avec sa terre natale ainsi que des cérémonies entourant l'accueil du nouveau-né. Tous ces rituels sont assurés par la communauté de la future mère et organisent les relations hommes-femmes. Ils définissent aussi la représentation de l'enfant. Ils assurent alors une identité communautaire par le respect de ces traditions.

Concernant l'imposition du nom là aussi nous retrouvons l'implication de membre de l'entourage. Ce rituel s'organise autour d'autres rituels. Ainsi, au Congo, « *pendant les jours voir les semaines qui suivent sa naissance, la réclusion le maintiendra dans un univers clos, prolongeant ainsi avec sa mère une parfaite symbiose. A la fin de cette période d'isolement, il va sortir pour la première fois et sera accueilli officiellement par ses proches qui le présenteront à la communauté et lui donneront un nom. Une cérémonie se déroulera pour fêter l'intégration de ce nouvel être* » (Bartoli, 2007, p.236).

Haxaire présente chez les Gouro de Côte d'Ivoire une organisation des rituels impliquant des objets culturels et des membres spécifiques dans l'accueil du nouveau-né. Ainsi, « *les manipulations corporelles sont pratiquées par la matrone dès le premier bain tandis que la décoction de remèdes est administrée après le rituel de dation du nom, lequel comporte l'usage de plantes* » (2007, p.103).

La présentation des contextes psychiques et culturels soutenant la nomination appuie ma réflexion concernant la filiation en exil. En effet, cette situation emprunte de ruptures sociales, familiales, passées et présentes, est bien souvent accompagnée de traumatisme psychique. Elle met à mal l'accès à ces conditions extérieures et intérieures requises dans l'imposition du nom. En vue de ces informations, je fais l'hypothèse que la nomination en situation d'exil est différente de celle réalisée dans son pays d'origine. L'affiliation serait alors différente.

Pour illustrer les implications du prénom, je vais présenter ses différentes fonctions, pour l'enfant mais également pour le parent. J'essaierai de relever le rôle de ce rite auprès des femmes exilées.

2) Le prénom, union des espaces extérieurs et intérieurs.

Je l'ai décrit, la nomination participe à l'intégration de l'enfant dans la société, plus précisément dans une lignée. Godelier (2004) explique que donner un nom revient à donner une âme. Moro, Neuman et Réal complètent cette idée en appuyant que « *la nomination du bébé est la première étape d'humanisation* » (2008, p.36). Pour cela nous allons voir les différentes étapes existantes composant ce processus d'humanisation et ses fonctions inhérentes.

2.1) Naissance sociale

L'expression « naissance sociale » est utilisée suite à la lecture du livre de Lise Bartoli (2007). Celle-ci rappelle que « *donner un nom à un enfant qui vient au monde est un acte considéré comme important dans toutes les sociétés. Cette pratique universelle est l'une des premières étapes d'intégration sociale qui va permettre à l'enfant d'être reconnu en tant que tel* » (2007, p.241).

Lallemand expose également l'inscription « *dans l'univers socialisé du langage* » (2002, p.31). Cependant, dans certaines sociétés, notamment en Afrique noire, l'accueil du nouveau-né ne peut se réaliser qu'après la séparation avec le monde des invisibles dans lequel il est encore lié. Pour cela il est nécessaire d'identifier l'ancêtre qui fait retour dans ce corps,

« *c'est parce qu'on aura bien identifié l'ancêtre et le message, que le bébé pourra alors rentrer dans un processus d'humanisation : une coupure est alors opérée entre l'univers humain et suprahumain* » (Moro, Neuman et Réal, 2008, p.36).

Cette indication révèle la représentation de l'enfant dans ces communautés, plus largement leurs croyances et leur vision du monde. Une connexion est conscientisée et valorisée

entre le monde des morts et celui des vivants, ainsi qu'une certaine responsabilité envers la mémoire des ancêtres.

« *A travers ce rituel de nomination et de séparation primaire entre les univers, toute une théorie de l'humanisation du bébé est véhiculée : tant que ceux qui accueillent le bébé n'ont pas réglé leurs différents avec leurs ascendants ou aïeux, le bébé risque d'en payer chèrement le prix* » (Moro, Neuman et Réal, 2008, p.37).

Ainsi, il existe différente manière de donner un nom. Dans certaines sociétés comme en Turquie, on attribue un nom à l'enfant « *au moment précis où elle [la sage-femme] coupe le cordon ombilical, afin que le bébé ait immédiatement une identité si, par malheur, il venait à décéder [...]* » (Bartoli, 2007, p.241). Dans d'autres cultures, le nom est transmis après le moment de réclusion avec la mère, ou bien plus longtemps après. Comme en Amazonie où l'enfant tucano « *ne sera nommé qu'à l'âge de 3 ans, époque à laquelle il sera jugé apte à comprendre* » (Bartoli, 2007, p.242), ou bien « *l'enfant diola, au Sénégal, sera très tôt présenté aux lignages des parents, mais il ne recevra un nom définitif qu'à l'âge d'un an. Auparavant, il sera dénommé « Petit »* » (Bartoli, 2007, p.242). Ainsi la représentation culturelle de l'enfant influence la temporalité dans le processus de nommer.

La nomination marque l'accueil de l'enfant, son intégration, mais aussi sa protection. En effet, la présentation par Bartoli (2007) des différentes procédures autour du choix annonce un but commun, celui de protéger l'enfant. Elle recense tout d'abord des procédures renvoyant au lien avec l'au-delà. L'enfant est souvent relié au monde des invisibles et aux saints, notamment dans la religion catholique (Bartoli, 2007, p.245). Il est également possible de choisir le nom d'un ancêtre, ce qui permet de « *faire revivre le nom du défunt et de lutter contre l'oubli* » (2007, p.244). Le prénom assure sa protection et la transmission de la vitalité, « *en Afrique, cette coutume revêt une signification primordiale : on pense généralement que l'enfant sera alors sous la protection de cet ancêtre et qu'il en héritera les qualités, ainsi que sa puissance vitale* » (2007, p.244).

Afin de conserver les bienfaits de cette protection, des rituels se perpétuent afin de déjouer les stimulus extérieurs, « *ce nom sera généralement frappé d'interdit. Il ne sera même souvent connu que de l'enfant et de ses proches. Un ou plusieurs autres noms communs viendront s'ajouter pour l'usage courant, déjouant ainsi les éventuels maléfices* » (2007, p.244).

Le nom par divination renvoie à des incantations, des divinations exercées afin de choisir entre plusieurs prénoms. Les Maffas, au Cameroun, par exemple, réalisent ce type de procédure à l'aide de cailloux ou de brindilles.

Il existe également des procédures de choix du prénom en lien avec la date de naissance, ou les circonstances de l'accouchement, comme « *en Afrique, il est courant que le nom de l'enfant témoigne des circonstances particulières liées à l'accouchement* » (2007, p.246). On retrouve également l'utilisation de noms dépréciateurs, surtout en Afrique. Ces noms, tels que « *Le-Paresseux, Le-Molasson, L'Oisif, Le-Petit* » (Lallemand, 2002, p.32) servent à diminuer le risque d'attirer l'attention de mauvais esprits.

En conclusion, le nom donné au nouveau-né marque son accueil dans le monde des vivants et dans la lignée familiale. De plus, la nomination assure protection à l'enfant. Il y aurait ainsi une transmission d'éléments culturels et intimes propres aux donateurs du prénom. Je questionne la place de ce rituel en situation d'exil auprès de la mère. En effet, même si « *le rite suppose [...] une culture partagée dans le groupe qui l'effectue quoiqu'il puisse être solitairement célébré* » (Lallemand, 2002, p.27), il implique des membres de la communauté souvent absents lors de l'exil. En d'autres termes, l'accès aux objets culturels (membres de l'en-

tourage, ingrédients, etc.) propices au déroulement du rituel semble affecté.

Par ailleurs, ses différents rites entourant la grossesse n'ont pas pu être respecté en totalité à cause du parcours migratoire, de traumatisme, de l'isolement, etc.. Ils ont pourtant une grande force protectrice pour le duo. Ils « *les protègent : leur soumission à ces entraves est le prix à payer pour canaliser, donc minorer leurs angoisses relatives à la grossesse, à la naissance et à la survie de l'enfant* » (Lallemand, 2002, p.27). Je fais l'hypothèse que le rite de la nomination tient une place centrale dans la filiation de l'enfant lorsque les autres rites ne sont plus accessibles.

De plus, « *d'habitude, le groupe de femmes qui les entoure les aides à perpétuer ces rites. Mais la famille est loin ... Alors elles vont devoir assumer seules des choix entre deux pratiques différentes* » (Bartoli, 2007, p.262). Ce propos met en avant la rencontre de ces mères avec d'autres pratiques culturelles d'accueil de nouveau-né. L'absence de commère, de leur enveloppe culturelle et sociale peut amener ces femmes, souvent en quête d'intégration rapide dans le pays d'accueil, à adopter les rites et coutumes de la France. En effet « *certaines migrantes tentent tout de même le pari de l'intégration totale en abandonnant leurs représentations pour adopter les codes occidentaux* » (Bartoli, 2007, p.263).

Dans tous les cas, la pratique en France implique de donner le prénom du nouveau-né dès la naissance. Cela nécessite d'y avoir pensé et réfléchi en amont, d'être en capacité psychique de faire un choix. Quelles sont ces capacités psychiques nécessaires à la nomination ? Sont-elles favorisées en situation d'exil ?

2.2) Les fonctions symboliques et de transmissions du prénom.

Le livre « Donner la vie, choisir un nom : Engendrement symboliques » (2005) de T. Zittoun présente une étude sur le rôle des ressources symboliques dans les procédures de choix du prénom. Elle examine les ressources psychiques et culturelles nécessaires à la nomination. Cette auteure nous rappelle que « *les stratégies et procédures de choix du prénom sont à la croisée de déterminations internes propres à chacun des parents, et de déterminations socio-historiques et culturelles. Ces réseaux de signification sont fort intriqués* » (2005, p.8).

La culture est constitutive du psychisme, « *dès et avant la naissance, la personne naît dans un univers culturel, peuplé de signes, de symboles, de pratiques façonnées par des humains à travers le temps* » (Zittoun, 2005, p.25). Moro 1998, Nathan 1991 utilisent l'image d'un enveloppement du psychisme pour décrire la culture, comme contenant de l'expérience (Zittoun, 2005, p.27). Geertz inscrit la culture comme un lieu de ressource et de signification qui « *constitue des modèles pour penser le monde de manière cohérente et permettant à l'humain de pallier son angoisse devant des questions fondamentales* » (Zittoun, 2005, p.25).

L'auteure développe l'idée de culture personnelle, comme « *l'appropriation individuelle d'une culture donnée, ainsi que la part de créativité culturelle de la personne, et sa possibilité de modifier la culture extérieure* » (2005, p.31). Cette notion de la culture comme système dynamique, renvoie aux processus d'internalisation, « *par lequel la personne peut modifier symboliquement, voire activement, la culture qui l'entoure* » (2005, p.31) et d'externalisation. Elle renvoie aussi à la notion d'identité (Duveen, 2000, cité par Zittoun, 2005, p.32). Ainsi, la culture propre à chaque individu est un lieu porteur de signification et de sens.

Les éléments traditionnels et/ou culturels dits « en diffusion », tels que les récits, les films, les célébrités, les mythes, les monuments, etc., sont porteurs de paroles, de significa-

tions, d'espoirs. Le prénom choisi est souvent soutenu par ces objets signifiants et il transmet la culture personnelle du(des) parent(s), ce qu'il(s) a(ont) voulu transmettre.

Dans chacun des entretiens étudiés par Zittoun, le discours des parents concernant le prénom choisi « *évoque des éléments liés à ses affiliations, des représentations sociales, des artefacts. La culture personnelle qui en résulte est liée au récit de soi de la personne, à ses définitions identitaires, et tous s'inscrivent dans son univers représentationnel [...]. Grâce à leurs fonctions symboliques multiples, les prénoms - signe, désignation, programme et objet - s'enracinent doublement dans cet univers personnel et dans l'univers socioculturel [...]* » (2005, p.107).

En effet, Zittoun définit le prénom comme un objet complexe dont je vais expliquer les fonctions mentionnées. La fonction de signe du prénom caractérise sa dimension sociale et identitaire « *comme l'emblème d'une appartenance, d'une filiation ou d'une affiliation* » (2005, p.56). La fonction de désignation révèle ce qui est associé au prénom, consciemment et inconsciemment, tels que les récits, les images, les mythes, les souvenirs. La fonction d'objet met en avant la forme visuelle et sonore « *qui suscite des réactions esthétiques, affectives et corporelles* » (2005, p.57). Enfin, la fonction programmatique désigne la représentation de ce que va devenir son enfant, les projets associés à son devenir, les mandats liés à l'histoire des parents. Ainsi, « *le prénom scelle les souhaits des parents* » (2005, p.57).

L'étude de ces différentes fonctions discerne le sentiment de continuité ou de discontinuité du parent. En effet, « *le choix du prénom place le futur parent dans un certain type de rapport à la génération qui le précède -ses parents, voire sa famille étendue, son groupe d'origine [...]* » (2005, p.129). Ainsi, ces fonctions révèlent le désir de continuité ou de rupture chez les mères concernant leur propre filiation, leur propre histoire familiale et culturelle.

Le domaine de la psychanalyse étudie les « *dynamiques inconscientes à l'œuvre dans les procédures de nomination : le prénom inscrit le sujet dans une filiation, mais de surcroît cristallise l'histoire et les relations des parents face à cette filiation* » (2005, p.54). Nous comprenons désormais que cet objet est une opportunité de symboliser et de transformer l'expérience vécue de transition vers la parentalité. Le recours aux éléments culturels permettrait de répondre aux problématiques souvent inconscientes du sujet concernant cette période. Pour cela, le parent investit des éléments culturels qui représentent singulièrement des affects, des souvenirs, des images, etc.. Ils soutiennent ce travail de symbolisation, en d'autres termes, d'assimilation de l'expérience. Ainsi ces éléments culturels participent aux remaniements identitaires sous-jacents et à l'élaboration de l'expérience lorsque les capacités de symbolisations sont présentes. Zittoun décrit ces éléments culturels comme des ressources symboliques « *d'aide à la pensée et à l'élaboration* » (2005, p.145).

En étudiant le prénom choisi, Zittoun découvre les éléments culturels investis dans le choix final du prénom. Par exemple, des parents décident de nommer leur garçon Louis car ils aiment l'histoire de la France (Louis XV etc.), ou bien une mère investit l'histoire d'un personnage de série-télé et choisit de donner son nom à son enfant (2005, p.99). Ainsi Zittoun constate que l'on peut discerner le désir des parents d'affiliation et de transmission.

Elle distingue deux types d'affiliation. L'affiliation primaire désigne le groupe d'origine et il témoignerait un désir de transmission du bagage culturel. Les éléments culturels liés à ce type d'affiliation peuvent faire référence à la religion, à la nation, à la langue, aux rites traditionnels de généalogies, aux mythes, etc. L'affiliation secondaire désigne l'affectation à un groupe de socialisation secondaire comme par exemple le pays d'accueil. On retrouve un exemple dans une situation d'analyse de Zittoun, où le prénom choisi reflète le désir d'inté-

gration d'un couple de migrant. Ils investissent notamment le prénom d'une célébrité du pays d'accueil.

Lorsque les capacités de symbolisations sont présentes, le choix du prénom peut être propice à un espace de création et de transformation de son vécu, comme nouveau projet pour l'enfant, tel qu'un projet d'intégration.

Ainsi, en étudiant la composition du prénom il est possible d'étudier le positionnement des parents par rapport à leur coutume, leur héritage culturel et traditionnel. En effet, « *le parent examine ainsi la question de s'inscrire dans une continuité et de maintenir un héritage transgénérationnel – une tradition. Lorsque les dimensions traditionnelles sont en plus religieuses, l'idée de « religion » - ce qui relie- suppose l'idée de collectivité. En réfléchissant à la possibilité de maintenir ou non un principe de prénomination d'origine religieuse, le parent peut ainsi indiquer sa volonté de maintenir vivante une collectivité, avec sa mémoire et ses pratiques* » (2005, p.85).

Qu'en est-il lorsque le parent désire rompre la tradition à cause d'éléments conflictuels psychiques, sociaux et/ou culturels non résolus ? La chercheuse révèle que le second prénom peut être un espace de liberté pour déplacer ces éléments conflictuels non résolus. Ils permettraient « *de symboliser des dimensions conflictuelles ou des ambivalences ; certains projets pour l'enfant, certains mandats de réparation ou de « ciment » de couple [...]* » (2005, p.106).

En conclusion, le prénom a une existence historique, culturelle et identitaire pour l'enfant et les parents. Il renvoie à la représentation de l'enfant prise dans des représentations sociales. Il traduit aussi la culture personnelle du parent, cette élaboration symbolique et créatrice entre le culturel et le collectif, le psychisme et l'intime. Les négociations inhérentes aux choix du prénom traduisent également la « *mémoire personnelle, d'un groupe ou d'une tradition, et d'autre part d'un projet de transmission, un projet pour l'enfant ou pour soi comme parent* » (Zittoun, 2005, p.92). Tout parent envisage, construit, un projet identitaire pour l'enfant à venir. Ce projet peut révéler une continuité ou une discontinuité par rapport à l'affiliation des parents. C'est-à-dire révéler le lien actuel avec leur culture, leur tradition, leur propre parent. La présence de conflits psychiques réémergents lors de cette période de transition peut influencer ce choix. Bien souvent, la résolution de conflits passés est en lien avec une modification « *du récit de soi, de liens transgénérationnels et interpersonnels et de projets* » (Zittoun, 2005, p.106).

Qu'en est-il en exil ? Qu'en est-il lors de l'absence d'enveloppe familière et soutenant pourtant propice à ce rituel ? Le désir de transmettre un mandat à l'enfant à venir est-il plus fréquent ? Zittoun distingue projets pour l'enfant, « *liés à l'enfant imaginaire* » (2005, p.102) et mandat qui « *renvoie au vécu inconscient du parent et au rôle qu'y joue l'enfant, par rapport à sa propre réalisation [...], il y a en général une fonction de continuation ou de réparation narcissique.* » (2005, p.102).

Ainsi, les mères en situation d'exil sont souvent dans une situation de précarité arrivées en France, dans un état d'attente et de suspension de projet à long terme. Aux ruptures sociales, identitaires, s'ajoutent alors une insécurité financière, administrative et psychique. Toutes enveloppes protectrices semblent mises à mal. Les capacités symboliques propices à la résolution du choix de prénom semblent altérées par cette situation, « *par ailleurs, les compétences symboliques ne peuvent pas être exercées par une personne sans qu'elle ait la possibilité de mobiliser certaines ressources culturelles* » (Zittoun, 2005, p.195).

Je me demande quels éléments culturels sont investis par la mère pour le choix final du prénom ? Ce choix véhicule l'inscription de la mère dans la temporalité (état de continuité, possibilité de se représenter parent, de transmettre un bagage, etc.). La situation d'exil affecte ces capacités de projection et de transmission. Dans un désir d'intégration, je fais l'hypothèse que l'inscription de leur enfant reflète leur affiliation secondaire au pays d'accueil.

Je l'ai décrit, l'exil produit des *pertes* et des *créations* filiatives. Cette recherche tend à considérer l'impact des traumatismes psychiques sur les capacités symboliques de la mère. Qu'en est-il lorsque la conception est elle-même traumatisante ? Comment est-ce que la mère exilée vient-elle inscrire son enfant dans une lignée ? Lorsque la filiation du père biologique est parfois mis au silence ou à distance ? Quelle transmission ? Quelle identité pour ces enfants ? Est-ce qu'une mise en récit des origines de l'enfant est possible ? D'autant plus qu'elle s'avère essentielle quand « *l'enfant venu d'ailleurs est porteur d'une double étrangeté (Golse, 2012)* » (Golse et Moro, 2017, p.4).

Mes interrogations sur les conséquences du viol de guerre dans la nomination de l'enfant nécessitent une présentation de ses conséquences psychiques et culturelles dans la filiation. Ainsi, nous pourrions en saisir les ruptures inhérentes dans le lien.

III- Les désorganisations filiatives consécutives au viol de guerre.

1) Une arme politique.

Que les violences subies soient à l'origine de l'exil, ou qu'elles soient vécues lors de la migration, l'histoire de ces femmes comprend une rencontre avec la guerre et la cruauté. Je m'intéresse à une cruauté spécifique, celle du viol, conduisant à la naissance d'un enfant.

En 2008, le Conseil de Sécurité de l'ONU a voté à l'unanime la Résolution de 1820, reconnaissant « *la violence sexuelle utilisée notamment comme arme de guerre pour humilier, dominer, intimider, disperser ou réinstaller de force les membres civils d'une communauté ou d'un groupe ethnique et que cette forme de violence sexuelle peut dans certains cas subsister à la fin des hostilités [...]* » (2008, p.2).

Cette instance apporte la reconnaissance nécessaire « *que le viol et d'autres formes de violence sexuelle peuvent constituer un crime de guerre, un crime contre l'humanité ou un élément constitutif du crime de génocide* » (2008, p.3).

Cette définition du viol en temps de guerre met en exergue la violence et malheureusement l'utilisation mondiale massive de cette arme de guerre. Quelles en sont les finalités ? Nahoum Grappe parle d'un désir d'épuration ethnique, en atteignant le corps de la femme, le corps de la mère. Mestre le décrit clairement, « *le viol tranche la filiation, arrête la transmission collective de l'identité* » (2017, p.3). C'est un message de destruction adressé à la communauté.

Il attaque également la place dominante des hommes responsables de la famille par violation des principes culturels de la transmission.

« *Le viol s'adresse donc au père, au mari, au frère, au fils, au chef de la nation, il prend la place du père et du mari, il occupe le terrain de l'avenir. [...]* Le viol de l'autre ethnique, suivi de la grossesse, produit un brouillage des identités insupportable pour cette pensée qui lie transmission par la reproduction où les hommes sont les acteurs principaux, et

transmission d'une identité communautaire : il dissout à terme l'identité du groupe » (Grappe, 1997, p.15).

De plus, par cette objectalisation du corps de la femme, « *en s'attaquant à la sexualité, le viol touche au tabou, et en s'attaquant à la femme, il porte atteinte au caractère sacré de la maternité* ». (Guinamard, 2010, p.93). Le livre de cet auteur rapporte les propos de femmes victimes de viol de guerre en République Démocratique du Congo. Elles expliquent que cet acte atteint les « *fondements même de la morale, de notre culture. [...] Le sacré a été détruit* » (2010, p.94). L'exil met à distance l'accès à des mécanismes de régulation, de purification et de réintégration sociale. Dans ces conditions, les femmes victimes portent souvent le poids de la honte. Cherki décrit la honte comme un « *« affect » ou plutôt « expérience » à la jonction du privé et du social, du plus intime et du public, de la subjectivité « désobjectivée » et du culturel, mais qui marque la violence faite à la capacité de se représenter, laisse sans mots, sans voix aussi* » (Cherki & al, 2014, p.58).

Ainsi, le vote par l'ONU marque un désir de contrer le sentiment d'impunité généralisé suite à ces actes. Le poids de la culpabilité et de la honte est encore trop souvent porté par la victime elle-même. De plus, dans beaucoup de culture inscrite par des principes religieux la femme porte l'honneur de la famille.

Par ailleurs, comme le rappelle Mestre, « *le viol est un crime qui fait porter l'infamie par la victime. L'infamie c'est la flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation, par la loi ou l'opinion publique* » (2017, p.3). Le viol de guerre est ainsi un projet politique, une atteinte intentionnelle de l'autre dans sa filiation et sa culture. Il transgresse les tabous et les interdits. Son objectif serait de mettre fin à une ethnie et ce qui la compose, mais également de rompre tout repères.

2) Le trauma sexuel.

Le DSM décrit le traumatisme suite au vécu d'un ou plusieurs événements dans lequel le sujet a été confronté à sa propre mort, ou témoin de celle de quelqu'un d'autre. Ce vécu est accompagné d'une peur intense, d'un sentiment d'impuissance et d'horreur³. La rencontre avec une expérience traumatique émerge de nombreux symptômes, tels que des symptômes de répétition (cauchemars, pensées envahissantes, hallucinations, etc.). Ces réactions seraient un essai continu d'élaborer ce qui a échoué lors de l'effroi.

Les personnes victimes présentent aussi des symptômes d'évitement. Leur pensée est régit par la fuite des éléments pouvant rappeler l'expérience traumatique. Ils ont également des difficultés à se reconnaître, des troubles de la mémoire, de l'attention, de la concentration, etc.

Le traumatisme affecte également les notions de temps et d'espace. L'exil peut venir majorer ces pertes de repères et le sentiment de non-sens, de déréalisation. Ainsi l'attestation par une institution -telle que la France- comme victime participerait à une réassurance subjective de leur humanité.

En effet, la clinique de la torture est une clinique de la désaffiliation et de la déshumanisation. Selon Vinar, « *la violence politique fait éclater ces affinités consensuelles et fragmente les sentiments d'affiliation et d'appartenance* » (Vinar & al, 2014, p.158). Les

3 Berenise Quattoni, cours « *Traumatismes, victimes de la torture* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

symptômes traumatiques sous-jacents impactent la qualité du lien social, affectif et les assises narcissiques du sujet. Cette atteinte à l'humanité amène celui-ci à perdre confiance en l'autre, à s'isoler. La représentation de soi et de l'autre est modifiée, avec une perte des croyances et des valeurs jusqu'alors contenantes pour la personne⁴. Comme le rappelle Estelle Gioan⁵, le trauma atteint la capacité à élaborer, à donner du sens et à se défendre. Pour ainsi dire, c'est une atteinte à la capacité symbolique. La situation d'exil de ces femmes traumatisées majore cet isolement psychique lorsqu'il y a perte de l'enveloppe culturelle.

Lavallee décrit des symptômes spécifiques du trauma sexuel. Il désigne la perte de confiance en soi, de son estime de soi ainsi qu'une distorsion et une paralysie de l'expression des sentiments (cité par Marotte et Rousseau, 2006, p.141). Une dissociation du corps et de l'esprit est inhérente à cette infraction de l'intime, qui atteint la sexualité de la femme, son corps, son psychisme. En effet, les femmes que j'ai rencontré en consultation sont souvent prostrées, dépersonnalisées, silencieuses. Elles semblent dissociées de leur corps. De ce fait, comment créer un lien avec l'enfant issu de la cruauté ? Comment porter son regard à l'intérieur de soi quand tout est délié ? Comment rendre sujet cet objet interne (Bydlowski et Golse, 2001, p.32) ?

Il a été difficile d'accéder à des écrits sur le viol et les enfants issus du viol, « *comme-ci ces enfants n'appartenaient pas vraiment ni à un genre ni à aucune filiation ou comme si le développement de leur existence n'était entaché de rien de particulier* » (Marotte et Rousseau, 2006, p.135). Il est intéressant de relever cette difficulté car elle révèle selon moi le tabou mis à mal, le sacré profané.

3) L'enfant issu du viol de guerre.

Lorsque l'on est atteint dans notre propre sentiment de filiation, lorsque l'on ne se reconnaît plus, comment inscrire l'enfant issu de la transgression dans une filiation ? Qu'est-ce que représente cet enfant pour la mère ? Marotte et Rousseau introduisent l'omniprésence du père absent dans le regard que porte la mère sur son enfant, « *l'enfant du viol représente aussi la victoire de l'ennemi, l'imposition insupportable de sa présence* » (2006, p.136). Ainsi les enfants conçus « [...] *semblent être non pas les enfants d'un homme et d'une femme, mais d'une femme et de la guerre, de la violence* » (Boukobza, 2011, p.70). Ces enfants incarneraient alors les violences subies, la jouissance de l'autre contrainte. Par leur présence, ils empêcheraient le refoulement et l'oubli. Un fossé semble se créer entre les besoins de l'enfant et les capacités psychiques de la mère à y répondre. La continuité de la vie que représente cet enfant se heurte à la discontinuité psychique de la mère, prise dans son trauma, dans ses ruptures. L'article de Boukobza appuie ce propos, « *il intime la mère à faire, à réagir, à être active, ce qui entre en contradiction avec la tendance au repli propre à la pathologie du traumatisme* » (2011, p.71). L'enfant dérange car on le renvoie constamment à sa conception.

Marotte et Rousseau décrivent des regards possibles portés sur cet enfant. Bien que différents, ceux-ci auraient en commun l'expression d'une « *tentative d'effacer la séquence traumatique* » (2006, p.137). Cette volonté de ne plus le voir peut s'exprimer par un collage

4 Berenise Quattoni, cours « *Traumatismes, victimes de la torture* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

5 Estelle Gioan, cours « *Périnatalité et migration* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

excessif exprimant un désir de se confondre avec l'enfant. Elle peut également se révéler par une mise à distance morbide. Ces expressions exposent les difficultés de lien entre la mère et l'enfant. Boukobza rapporte effectivement la difficulté à « *en faire un familier* » (2011, p.73) dans le quotidien de ces femmes.

Dans la rupture, le regard sociétal semble être un soutien face à l'étrange étrangeté que symbolise cet enfant. Marotte et Rousseau parlent « *d'un tiers, de l'autre, qui contribue à reconstruire une histoire faite de pleins et de vides [...] de l'inscrire dans la société partiellement et paradoxalement distinct et d'elle et de l'histoire traumatique : c'est-à-dire en se donnant à elle comme à lui l'opportunité de continuer à vivre* » (2006, p.149).

Selon ces auteures, accepter la présence de cet enfant et le reconnaître comme sujet social passe par un tiers bienveillant. Cet étayage social, familial ou religieux contribuerait à transformer le regard de la mère sur son enfant. Elles donnent un exemple de Mme X et de son enfant conçu sans consentement. La relation de ce binôme et la représentation de son enfant évoluèrent le jour de son intégration dans une communauté religieuse du pays d'accueil. Le baptême de sa fille aurait offert une nouvelle naissance religieuse et sociale plus acceptable pour la mère (Marotte et Rousseau, 2006, p.146). On pourrait même penser qu'elle permet à la mère de naître de nouveau.

Cet exemple soulève la possible re-affiliation de la mère et de l'enfant en situation d'exil. En difficulté pour porter seule -psychiquement- son enfant, l'investissement d'éléments culturels du pays d'accueil peut venir pallier les ruptures. Il semble également donner à nouveau du *sens* aux événements de sa vie.

D'une autre manière, Boukobza développe l'idée que l'enfant investi par sa mère peut venir incarner « *l'espoir d'un nouveau départ, le désir de vivre au-delà de la souffrance et de l'avenir incertain* » (2011, p.73). En effet, les expériences traumatiques marquent l'histoire et les capacités psychiques du sujet. L'enfant de la guerre vient présentifier malgré lui le douloureux événement. Sa conception déstabilise les repères de la filiation. Les difficultés de symbolisation et d'élaboration propres au trauma complexifient son inscription dans une généalogie. Cependant, sa présence peut également être une pulsion à une vie nouvelle pour la mère.

Quattoni⁶ présente le concept de Vinar, il utilise les termes d'empreinte, de trace, pour parler du trauma. De ce fait il pense les séquelles traumatiques sans omettre les capacités créatives possibles. Elle présente également la pensée de Sironi concernant la résilience. Selon cette psychologue renommée par ses travaux sur le trauma, nous ne sommes jamais résilient seul. L'empreinte créative du trauma serait alors permise par la présence retrouvée d'une enveloppe sociale, psychique.

Cette recherche tient compte de deux variables, celle de la conception suite à un viol de guerre, et celle de l'exil. Dans cette situation de ruptures multiples, comment la mère va-t-elle investir le prénom de son enfant ? Quels sont les éléments culturels soutenant dans ce travail de symbolisation ? Quelle transmission est possible dans cet état psychique dé-lié ? Qui voient-elles dans le regard de leur enfant ? Est-ce le miroir de leur bourreau ? Comment nommer ce que l'on veut mettre à distance ? En d'autres termes, une identification est-elle possible ?

6 Berenise Quattoni, cours « *Traumatismes, victimes de la torture* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

Pour tenter de répondre à ces différentes interrogations, je pose la problématique suivante : qu'est-ce que la nomination d'un enfant issu d'un viol de guerre vient dire des affiliations possibles en situation d'exil ? De ce fait, j'explore l'affiliation de l'enfant par l'étude de son prénom.

Pour orienter mes réflexions, je suppose que le choix du prénom serait soutenu par l'investissement de la mère envers des éléments culturels du pays d'accueil. Le choix conscient ou inconscient d'une affiliation secondaire décrite par Zittoun (2005) viendrait pallier les blancs de penser et de mémoire propres au trauma. Il serait également une tentative de mettre à distance le pays (et ses cultures) où l'expérience traumatique fut vécue. En d'autres termes, il y aurait avant tout une volonté d'affilier l'enfant au pays d'accueil dans une continuité de rupture avec son propre sentiment de filiation.

Je suppose ensuite que dans ce contexte de ruptures multiples, le prénom choisi refléterait un mandat investit par la mère. C'est-à-dire qu'il serait l'expression d'un désir de transformation de l'expérience subie. Le prénom donné à son enfant permettrait alors de construire un nouveau récit de soi et de leur histoire. Cette seconde hypothèse suppose un investissement plus profond de la fonction programmatique du prénom, dans un espoir de réparation narcissique et d'intégration. Ces hypothèses viennent également mettre en avant l'évolution de la culture personnelle.

Méthodologie

Le sujet du viol est très complexe, intime et délicat. Il crée révolusion lors de discussions et est souvent mis au silence. En plus du tabou qui entoure cette pratique, le poids de la honte écrase souvent les personnes qui en sont victimes.

Comme attendu, il a été très difficile d'accéder à cette population. J'ai orienté mes demandes auprès de professionnelles dans le soin (psychologues, anthropologues, interprètes, sage-femmes), susceptibles d'accompagner des femmes dans cette situation. Malheureusement, les réponses étaient soit négatives ou bien absentes. Ces professionnelles n'étaient peut être pas au courant de la particularité de la conception de l'enfant. Je soulève cependant la possibilité que l'absence de réponse révèle un désir de mettre à distance la violence de ce sujet, pour les femmes et pour elles.

Deux femmes que je suis en consultation accepteront de participer à ma recherche. Je pense que la relation de confiance installée depuis quelques mois avec elles et leurs enfants a favorisé leur consentement.

Malgré mon désir de recueillir un maximum de participantes, sur ces deux situations cliniques récoltées, seulement une seule correspond en totalité à mon sujet de recherche. L'étude approfondie d'un dossier de soin d'une des deux femmes conserve malgré tout le mystère autour de la conception de son enfant. La rencontre avec le géniteur de son fils ne semble pas cependant correspondre à la situation que j'étudie. Je pense que la connaissance de son parcours extrêmement traumatique a troublé mes capacités d'élucidation et de réflexion. Ainsi, malgré la réalisation des deux entretiens, je propose seulement l'analyse approfondie de la situation de Belarmina*⁷.

7 Prénom modifiée.

L'introduction de ma recherche à ces jeunes femmes n'évoque pas la conception de l'enfant. J'ai préféré présenter l'intérêt que je porte sur les prénoms des enfants aux pays et en France. J'exprime également mes interrogations sur leur prénom. Il est vrai que mes questionnements méthodologiques se confrontent perpétuellement à mes réflexions éthiques. Comment présenter ce sujet aux femmes concernées ? Comment éviter de les placer comme objet d'étude ? Je craignais de reproduire malgré moi une situation où elles sont réduites à cette expérience traumatique.

Ainsi par cette présentation s'ouvrait un espace de réflexion sur ce qu'il se fait au pays et ce qu'il s'est fait ici. En signe de mon engagement, une feuille leur assure le respect de leur anonymat et de la confidentialité (annexe 1). Cet acte marque la position d'égal à égal entre le chercheur et la personne entretenue. Le vocabulaire utilisé est adapté au mieux à leur niveau de compréhension langagier.

J'ai choisi l'entretien afin de recueillir des informations culturelles et personnelles. A partir de questions et de relances, il permet d'entretenir une conversation ouverte sur le thème de recherche. Cette méthode de recueil de données permet d'accéder aux processus psychologiques des sujets, à leurs représentations culturelles et à leurs affects. C'est un outil qualitatif qui respecte la singularité du sujet, révélant ses forces et ses ressources. Les entretiens menés sont semi-directifs et ils sont appuyés par un guide d'entretien réalisé en amont (annexe 2). Je peux ainsi étudier les multiples thèmes de ma recherche, tout en laissant le sujet libre d'associer ses pensées. Le guide d'entretien regroupe des questions concernant le prénom des enfants sous une double lecture anthropologique et psychologique. Il pose également questions concernant la relation de la femme avec son propre prénom. L'histoire de la grossesse est aussi questionnée afin de comprendre le contexte de la situation. L'étude du dossier de soin participe à l'étayage de mes réflexions et de mon analyse.

L'analyse qualitative va tenir compte des aspects anthropologiques et psychologiques, dans le respect de l'approche ethnopsychiatrique. De nombreux biais sont à évaluer cependant. D'une part, je connais la femme entretenue. C'est la connaissance de son histoire pré-migratoire et migratoire qui m'a permise d'orienter ma demande. Il est nécessaire d'en tenir compte lors de l'analyse de l'entretien, des éléments de son histoire seront peut-être mis au silence de ce fait. De plus, le discours de la jeune femme peut être filtré par les émotions et les intentions propres à l'interprète. Il amène effectivement des éléments de sa vie ainsi que des explications sur la culture qu'il partage avec Belarmina.

De plus, des variables m'échappent telles que la réalité sociale et psychique au moment de la naissance de l'enfant ou celle avant l'arrivée du bébé. Les éléments du dossier ne peuvent qu'en restituer une interprétation. Il me manque des informations concernant la relation de Belarmina et des membres de sa famille, la relation avec sa culture et son pays d'origine. Je n'ai pas non plus d'information sur un traitement médicamenteux au moment du choix du prénom. Il pourrait tout à fait modifier chimiquement les capacités cognitives de cette femme et influencer mes résultats.

Ainsi cette recherche se veut exploratoire. Elle ne généralise en rien les résultats obtenus. Il aurait été intéressant de rencontrer plus de femmes pour mettre en perspective mes hypothèses. Ou encore de comparer les résultats avec des femmes exilées n'ayant pas conçues un enfant dans la violence. Je retiens cette idée pour une prochaine recherche.

L'analyse débute par une présentation rapide de l'histoire de Belarmina. Il est nécessaire de considérer son parcours pré-migratoire et migratoire, garant de sa singularité.

Une description de mes affects lors de nos rencontres permet au lecteur de se construire une représentation de la jeune femme et de sa fille. L'humanisation de ces deux personnes offre au lecteur la possibilité de participer à la co-construction analytique de cette situation.

A la suite de cette présentation, je propose une analyse d'ensemble du discours. Elle permet de recueillir des informations sur la personnalité de Belarmina, ses capacités élaboratrices et ses inhibitions. Par la suite, l'analyse de contenu tente de confirmer ou non mes hypothèses en suivant les thèmes du guide d'entretien. Pour développer cette démarche, je présenterai dans un premier temps le sentiment de filiation de Belarmina. Dans un second temps, j'étudierai le mandat soutenu par le prénom de sa fille. Une partie discussion succède à ces réflexions, éclairées par des questionnements nouveaux en lien avec les théories présentées.

Présentation et analyse de la situation clinique

1) Situation clinique de Belarmina*⁸

1.1) Présentation de Belarmina.

C'est une jeune femme de 26 ans, née en République Démocratique du Congo (RDC ou encore Congo-Kinshasa). Elle a été adressée à la consultation transculturelle par l'assistante sociale de la maternité car Mme parlait peu, prostrée. Par le dossier, je comprends que le contexte de la conception est connu lors de cette orientation. Il est noté « *enceinte de 8 semaines, vraisemblablement de ses géoliers* ». Le suivi de Belarmina a commencé le 19 mai 2016. Elle est souvent reçue en présence de sa fille ou avec son compagnon. Les consultations sont menées par une psychologue référente, une co-thérapeute anthropologue et suivies par des stagiaires. Il y a également la présence d'un interprète. En effet Mme parle le lingala, elle parle peu le français même si elle semble le comprendre.

Je rencontre Mme le 7 décembre 2017 en tant que stagiaire psychologue à la consultation transculturelle. J'ai assisté à trois suivis à ce jour. Sa présence aux ateliers périnatalités proposés par l'association Mana me permet de la retrouver à cinq reprises avec sa fille. Cette association propose des ateliers « Accueil du nouveau-né » afin d'accompagner les mères migrantes dans le lien à leur enfant. A ce jour Belarmina est toujours suivie en consultation transculturelle.

Belarmina est une femme que l'on remarque malgré son désir d'être transparente. En effet, elle porte un visage profondément triste et lisse. Derrière le teint presque gris de ce visage éteint, on devine une belle femme. Son regard est souvent absent et baissé, j'ai l'impression qu'elle se réactive à chaque fois que l'on s'adresse à elle. Lorsqu'elle nous regarde, je sens une certaine fragilité et une force à la fois. Elle a souvent les cheveux attachés et elle se maquille peu. Belarmina s'habille avec des habits occidentaux, souvent sombres. Elle enlève rarement son manteau lors des consultations, restant prostrée sur la chaise. Elle adopte également ce comportement en présence de son compagnon, le laissant parler. A la dernière consultation cependant j'ai senti Belarmina se tenir différemment dans son lieu de soin qu'elle investit comme tel.

8 Les prénoms et noms ont été changé

1.2) Une relation ambivalente avec Anika ?

A contrario, sa petite fille, que je nomme Anika*, commence de plus en plus à explorer les lieux de la consultation ou des ateliers. Lorsque je les rencontre pour la première fois, Mme venait de recevoir une réponse négative de l'Ofpra. Anika demeurait collée dans les bras de sa mère lorsque celle-ci précisait le déroulement de l'entretien juridique. L'équipe de soin se demande souvent qui tente de protéger ou de reconforter dans cette relation mère-fille. En effet Anika semble souvent essayer de réanimer sa mère, notamment par de grands sourires éclairant son visage. Cette observation renvoie aux descriptions de Marotte et Rousseau (2006, p.141) présentant l'enfant né du viol comme concrétisation d'une continuité de la vie, continuité qui ne suit pas psychologiquement pour la mère, prise dans son trauma, dans ses ruptures. Boukobza dit des enfants issus du viol qu'ils « *représentent pour la mère, la « gueule ouverte de la vie », gueule dévorante et persécutive pour des femmes quasi pétrifiées dans une dépression profonde* » (2011, p.71).

C'est une petite fille menue au visage pétillant entouré de petites tresses aux chouchous colorés. Belarmina nous dit que la coiffure et l'esthétisme sont des pratiques ressources qui lui apportent de l'apaisement. Il semble qu'elle investit majoritairement ses désirs de féminité et de beauté envers sa petite fille. Elle prend soin de son apparence.

Les propos de cette maman envers sa fille mêlent colère et admiration. En effet, les pleurs de sa petite fille lui semblent insupportables. A ces moments-là elle dira en consultation qu'Anika est une petite fille qui « *dérange* » et « *exagère* ». Quattoni rappelle qu'il peut être difficile pour les mères traumatisées de supporter les cris de leur bébé, « *qui d'ailleurs n'est pas « imperméable » à la souffrance maternelle* » (2016, p.286). Belarmina accuse parfois Anika de lui provoquer des maux de tête.

Cette jeune maman l'appelle toutefois « *son bébé miracle, sa bénédiction* ». Elle semble prise entre ce « *don de Dieu* » et les affects inhérents lorsqu'Anika exprime sa propre tristesse ou colère. Il semblerait que la présence de sa fille soit parfois beaucoup trop violente, comme-ci elle lui rappelait sa colère enfouie ou la présence insupportable du père absent.

1.3) Trajectoire de vie de Belarmina.

Belarmina est la cadette d'une fratrie de 14 enfants. Je n'ai pas plus d'information concernant sa famille, je ne sais pas si c'est un couple polygame ou bien si sa mère biologique est également celle de ses frères et sœurs. Belarmina rencontre le père de ses enfants restés aujourd'hui au pays, en 2008 à l'âge de 16 ans. Rapidement enceinte, cette première grossesse amène la honte sur sa famille. Belarmina est chassée par son père et trouve refuge chez sa belle-famille. Elle doit arrêter ses études alors qu'elle voulait devenir institutrice. Elle dit lors d'une consultation « *mon intelligence est partie à l'arrivée de l'enfant* ». Elle dit également avoir des maux de tête depuis le premier accouchement. Il y a peu d'élément sur sa seconde grossesse en 2011.

Au pays, le compagnon de Mme était chauffeur de taxi. Les ennuis commencent à partir du moment où celui-ci adhère au parti de l'opposition UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social). Malgré les réticences de Belarmina, il justifie son adhésion par son désir de liberté et de libérer le peuple. Le 29 novembre 2011, au lendemain de l'élection présidentielle, Mr est laissé pour mort près d'une église. Il fuit de l'hôpital quelques jours après pour rejoindre la France en 2014. Belarmina est arrêtée et emprisonnée en RDC pendant 7 mois en 2015. Cette arrestation, liée à l'engagement de son compagnon, a pour objectif de

récolter des informations sur lui et le parti. A cette époque Mme avait 23 ans. Elle nous explique avoir fuit la prison à l'aide d'un commandant intéressé et « *épris d'elle* ». Elle rejoint son compagnon en France en 2016. Le couple a été séparé 5 ans.

De son incarcération traumatisante en RDC, Belarmina apprend sa grossesse quatre jours après son arrivée en France par Médecin du Monde. Face à Mr, « *cette grossesse c'était les conséquences de ces actes, elle n'avait pas choisi cette grossesse* ». Enceinte d'un mois, elle dit que même si elle avait été informé de la possibilité d'avorter, « *elle ne l'aurait pas enlevée* ». Il accepte son choix et l'assure « *qu'il élèvera ce bébé comme le sien* ». Aucun membre de sa famille n'était au courant de l'existence de sa fille, née le 20 novembre 2016. Je n'ai pas d'élément plus précis concernant l'annonce éventuel de cet événement aux personnes restés au pays.

D'abord logée au 115 puis en hôtel lorsqu'elle était enceinte, elle habite aujourd'hui en Pada (Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile) avec Anika et son compagnon. En demande d'asile, son dossier est étroitement lié à celui de son compagnon. Ils rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder au statut de réfugié politique. Ils proclament désormais un titre de séjour pour raison de santé. Un essai de regroupement familial semble également avoir été fait, sans suite.

En règle général nous avons peu d'élément sur la vie de cette femme avant l'attaque de son compagnon en 2011. Une consultation avec une pédopsychiatre révèle que cet événement, raison de leur départ, est encore source de dispute aujourd'hui. Elle rumine qu'« *il ne l'a pas écouté* ». Aujourd'hui, Mme présente une symptomatologie post-traumatique avec comorbidité anxio-dépressive. Elle prend des anti-dépresseurs mais se plaint de maux de tête, de troubles du sommeil (cauchemars), d'hypervigilance, d'irritabilité, de troubles de l'alimentation, de la concentration et de la mémoire. A l'évocation de ces derniers symptômes elle dit à la pédopsychiatre « *j'oublie d'écrire mon propre nom* ».

2) Présentation de l'entretien de recherche.

Suite à une consultation transculturelle avec Belarmina je lui propose de participer à ma recherche, où je me questionne « *sur les prénoms que vous avez choisi pour vos enfants et également sur votre propre prénom* ». Elle me confirme sa collaboration. Un interprète est également présent lors de la rencontre prévue le 27 mars 2018 dans un bureau du CHU Saint-André de Bordeaux. Ce lieu est choisi car il est connu et repéré par la jeune femme.

Le jour J, Belarmina arrive avec sa fille Anika posée dans sa poussette. L'entretien commence par la signature de la feuille d'engagement et un rappel de mon sujet de recherche. Il dure 1 heure.

Il est intéressant de repérer durant tout l'entretien les comportements et les réactions de chaque protagoniste présents. C'est-à-dire de l'interprète, de Belarmina, d'Anika et de moi-même.

Je note que l'interprète m'offre des informations complémentaires concernant la culture congolaise et ses traditions. Il participe à une co-construction de sens des propos recueillis. Il est nécessaire de prendre en compte la relation qu'il entretient avec Belarmina et Anika. En effet il les accompagne depuis le début de leur prise en charge en consultation transculturelle et lors des ateliers périnatalités. Ainsi l'analyse de l'entretien de cette jeune femme tient compte de l'investissement de l'interprète envers l'histoire de Belarmina et

d'Anika. Il amène à plusieurs reprises des précisions sur la nomination au Congo, comme par exemple lorsqu'il m'explique que « *le nom c'est le nom de famille, c'est le nom de son père, du grand-père de génération en génération* » (p.1). Il me parle également de son propre nom et de sa propre famille. Ces éléments traduisent l'investissement de cet homme dans mon projet de recherche et dans son désir de transmettre la bonne information sur sa culture. En effet, il vient du même endroit que Mme et précise que le « *Congo de Mme, [...] est mon Congo aussi [...]* » (p.3). Je relève malheureusement que ces informations sont peu traduites en retour à Belarmina.

En effet, c'était ma première expérience avec la présence d'un tiers dans le recueil de la parole. Lors de l'entretien, j'ai apprécié le support anthropologique apporté par l'interprète. Cependant l'information ne circulait pas systématiquement en lingala et en français, laissant la jeune femme parfois en retrait. Ma position physique s'en modifia, je remarque au fil de l'entretien que je la regarde de moins en moins. De plus, le travail d'analyse est impacté par une parole modifiée de la femme entrevue, avec l'absence de ses associations d'idées, de ses silences, de ses contradictions ou de ses lapsus possibles.

L'entretien est également rythmé par les cris de la petite fille. Ce n'était pas facile pour elle d'attendre, surtout dans un espace restreint où sa mère était occupée ailleurs. Je remarque que ses cris ponctuent les propos de sa maman quand elle parle de son prénom, du prénom des enfants restés au pays, du Congo et du prénom Anika.

2.1) Analyse d'ensemble du discours.

Concernant Belarmina, son discours est assez pauvre en information, ses phrases sont courtes et elle rebondit peu sur les questions posées. L'entretien est ponctué de nombreuses interventions de ma part et de celles de l'interprète. Cependant, je note à deux reprises des associations d'idées, l'une concerne son prénom avec celui de sa fille. La seconde concerne l'influence possible du prénom d'un enfant d'artiste célèbre. Elle semble plus animée lorsqu'elle essaie de m'expliquer la signification derrière les prénoms de sa première fille, Comblée* et d'Anika. Je remarque que l'utilisation d'image et la référence à mes propres représentations culturelles me permettent d'accéder aux siennes. Elles viennent étayer ses propos et ses explications. Comme par exemple pour avoir plus d'explication sur le choix du prénom d'Anika, j'ajoute « *moi avec ma culture française une reine ça a un château* » (p.6).

En dehors de ces moments plus animés, il est vrai que la jeune femme semble éteinte, souvent ailleurs. Ce comportement rejoint mes observations lors des rencontres en consultation. Ces troubles se révèlent par un appauvrissement de l'élaboration. Elle se laisse guider par mes questions et par les interventions de l'interprète. Cependant, je constate qu'elle le reprend lorsqu'il se trompe sur la période de conception d'Anika, « *I : je suis tombée enceinte ici-même B. (intervient d'elle-même et rectifie) I: ah elle était enceinte avant* » (p.8). Elle paraît tout de même investir ce moment d'échange et de recherche car c'est elle-même qui propose d'apporter des significations sur les noms de famille. De plus je remarque qu'elle élabore plus longuement lorsqu'elle me parle de l'origine de son prénom, de ses attentes de protections envers ses enfants et de l'apport de Mana dans le choix du prénom Anika.

En conclusion, le discours de la jeune femme m'apporte des éléments sur sa propre filiation et sur les procédures de choix des prénoms de ses trois filles. Ce discours est complété par les informations anthropologiques de l'interprète.

L'analyse thématique est proposée par une double lecture anthropologique et psychanalytique. Elle contribue à une meilleure compréhension du contexte psychique, familial et culturel dans lequel Belarmina a appelé sa fille Anika.

3) Analyse thématique de la nomination et des affiliations.

Comme le démontre Zittoun (2005), il est possible d'accéder au type d'affiliation des enfants en analysant le discours des parents autour des prénoms choisis. De ce postulat je propose une analyse approfondie des processus de nomination mobilisés dans le choix du prénom d'Anika. Les désirs de transmission révélés apporteront des réponses à mes hypothèses. La présentation d'éléments factuels est suivie d'une analyse clinique pour en comprendre ses déterminants implicites.

3.1) Le prénom comme continuité de transmission de la mère.

3.1.1) Le prénom de Belarmina, signature d'une affiliation maternelle.

Le prénom de la jeune femme est un prénom portugais choisi par sa mère. L'interprète traduit l'histoire du prénom de la jeune femme ainsi :

« Il y a eu une période je me rappelle plus l'année où George Foreman et Muhammad Ali tu en as entendu parlé ? Ils sont venus faire un combat de boxe au Congo c'était très populaire, les années 60 ou 62 je me rappelle donc euh l'un des deux Muhammad Ali sa femme ou George Foreman voilà pourquoi sa maman avait expliqué à elle qu'elle a choisi ce nom-là pour elle (Anika crie) par rapport à l'un des protagonistes l'un de ces boxeurs donc la femme s'appelait Belarmina c'était à la mode à cette époque là » (p.3).

Ce prénom, porté également par une tante paternelle, est choisi par la maman. C'est un prénom très apprécié par Belarmina, mais je ne sais pas pourquoi. Il semble qu'elle apprécie la sonorité et la signification (belle).

Il est important de noter que durant la première partie de l'entretien il y a des confusions entre les termes « nom » et « post-nom ». En effet, ce n'est qu'après une discussion sur les prénoms que madame nous propose une signification sur les noms de famille et sur les post-noms. L'interprète apprend en même temps que moi l'existence du post-nom. Ainsi initialement il n'y a pas de différence dans la traduction entre nom et post-nom et des incompréhensions naissent. Belarmina est donc dotée d'un prénom, d'un post-nom et d'un nom de famille.

Ainsi concernant le nom de famille de madame, elle porte celui du père car c'est une lignée patrilinéaire. Il décrit l'effet de se rendre compte que la forêt aperçue au loin est finalement un seul gros baobab.

Cependant je comprends que le type d'affiliation de Belarmina par son post-nom est une exception. En effet, elle porte en post-nom le nom de famille de sa mère car quand « *ma maman était enceinte elle avait dit que je serai son sosie en nom* » (p.4). Elle « *voulait que l'une de ses filles portent son nom* » (p.4). Belarmina dit que son père « *a cédé mais c'est une exception* » (p.4). Son post-nom, donc le nom de famille de sa mère avant le mariage, est une question qui signifie littéralement « *Pour moi, quoi ?* » (p.10). L'interprète me rappelle qu'il y a certainement eu un événement derrière, « *ça été donné dans une circonstance dans le passé* » (p.10).

Belarmina nous précise qu'il n'y a qu'elle dans sa famille qui porte le nom de sa mère,

« les autres frères et sœurs qu'elle a ont d'autres post-noms donc d'un oncle de son père, ça peut-être d'une cousine de sa mère, d'une tante, ça peut être un d'une mamie, ça dépend du moment où le papa ou la maman donne le post-nom et le prénom à l'enfant il y a des combinaisons comme ça » (p.10).

Ainsi je comprends que l'affiliation de Belarmina fut fortement investi par les désirs de sa mère. Les processus de nomination de ses frères et de ses sœurs semblent traduire le protocole culturel de la RDC à cette époque (années 60-90). Il est intéressant de contraster ces choix de nomination passés avec le prénom complet de la jeune femme, transmetteur de la lignée maternelle. Sa mère lui transmet son nom de famille, terme qu'elle perd lors de son mariage avec le père de la jeune femme. Belarmina hérite alors du terme choisi pour désigner un événement précis du côté de la famille maternelle. Je me demande pourquoi sa mère a désigné Belarmina comme sosie ? Qu'est-ce que sa mère a voulu lui transmettre ? Est-ce que Belarmina est dans un sentiment de continuité ou de discontinuité avec son affiliation ? A quel groupe d'affiliation (primaire, secondaire, Zittoun, 2005, p.82) cette jeune mère affine Anika ?

3.1.2) Le sentiment de continuité de Belarmina

La description du sentiment d'affiliation de Belarmina me permet d'explorer ce qu'elle a voulu transmettre à sa fille.

J'apprends que ses deux parents ont un prénom français importé et un post-nom issu de la tradition. En effet, le post-nom de son père signifie « *orphelin de mère* » et relate les circonstances de sa naissance, comme le décrit Lise Bartoli (2007).

De cette union, Belarmina reçoit un prénom portugais choisi par sa mère. Ce prénom désigne la femme d'un combattant de boxe mondialement connu dont le combat en 1974 au Congo Kinshasa fut très médiatisé. En effet, le prix de sa victoire fut de 5 millions de dollars US par le dictateur Mobutu Sese Seko qui souhaite faire la promotion de son pays par ce combat⁹. Derrière cet événement se cache une grande dimension politique et symbolique. Le mariage du boxeur avec sa femme Belarmina dure 10 ans malgré les tromperies du mari. Par cet engagement amoureux, cette jeune actrice américaine change de prénom pour un prénom musulman, religion du boxeur. Je note que la maman de Belarmina n'utilise pas ce prénom musulman mais choisi de transmettre celui américain. De plus, cette femme est également ceinture noire de karaté.

Ce prénom est fort d'implication et de fierté nationale. Je trouve qu'il est également représentatif de la force des femmes, qu'elle soit physique et mentale. Il traduit également la loyauté et le dévouement portés par cette femme dans son rôle marital. Je pose alors l'hypothèse que la mère de Belarmina affine sa dernière fille à son groupe d'affiliation primaire : la nation et la fierté congolaise. Elle l'affilie également au groupe social des femmes, avec les représentations subjectives portées par la mère de Belarmina.

A la suite de l'explication sur le choix de son prénom, Belarmina évoque d'elle-même le prénom qu'elle a donné à Anika. Elle m'explique qu'elle a eu ce prénom « *de Guinée donc*

9 <http://www.jeuneafrique.com/40689/societe/boxe-30-octobre-1974-kinshasa-le-jour-o-muhammad-ali-entra-dans-la-l-gende/>

à l'époque ancienne il y avait un royaume où la reine s'appelait Anika » (p.4). Il a été difficile d'accéder aux représentations propres de Mme autour de ce prénom. Elle confirme cependant son désir de protection envers Anika de par le statut social d'être reine. Donner ce prénom serait lui donner l'âme de cette guerrière (Godelier, 2004, p.330). Ce retour aux récits africains traduirait le désir de Belarmina d'affilier Anika à son groupe d'affiliation primaire.

Ainsi les prénoms de Belarmina et d'Anika traduisent une histoire de protection et de combativité, en lien avec le rôle des femmes. La fonction de désignation, décrite par Zittoun (2005, p.56), qui révèle ce qui est associé consciemment et inconsciemment au prénom, me paraît analogue pour ces deux prénoms. Par Anika, Belarmina profiterait de transmettre ce que sa propre mère a désiré pour elle. L'affiliation de la petite fille semble traduire les souvenirs de Belarmina concernant sa propre filiation. L'enfant intérieur, cet objet interne (Bydlosky, Golse, 2001, p.31), semblerait être l'occasion pour la jeune congolaise de revenir à l'image de la petite fille qu'elle était et de ce qu'elle a hérité.

Dans un contexte de transparence psychique (Bydowski, 2001, p.30) et culturelle (Mestre, 2016, p.14), il paraît cohérent que Belarmina refasse lien avec la petite fille qu'elle était et ce qui était investi envers elle. Bydowski et Golse rappellent « *que la grossesse inaugure l'expérience d'une rencontre intime avec soi-même* » (2001, p.2). Moro (1998) avance que les éléments de l'histoire de la maman « *ont souvent à faire avec son appartenance, sa filiation, mais aussi son enfance* » (Moro, Mestre, Réal, 2008, p.23). Cependant nous l'avons vu, par le contexte d'exil, de rupture et de vulnérabilité psychique (traumas) au moment du choix du prénom il paraît difficile pour ces femmes d'accéder à leur ressources internes. De cette rupture, je faisais alors l'hypothèse d'un investissement envers les éléments culturels du pays d'accueil, tels que les mythes, les récits. Pourquoi ne semble-t-il pas être le cas pour Belarmina ?

Le soutien ressenti et apporté par l'association Mana et lors des consultations transculturelles auraient tout d'abord permis de nouveau un sentiment de vie. En effet, elle a de nouveau « *considéré que rien n'est perdu qu'il y a encore de l'avenir la vie continue encore* » (p.8). Elle le dit très bien d'elle-même, « *lui donner ce nom-là dans de meilleure condition ça m'a fait vraiment du bien* » (p.8).

Belarmina semblerait avoir investi ce groupe de soin telles des commères, dont l'échange et les conseils lui ont « *permis d'essayer de voir plus claire* » (p.8) et « *de penser que voilà en me faisant du bien je pouvais bien accueillir aussi l'enfant* » (p.8). La possibilité d'apporter une pensée sur ce qui lui est arrivé semble l'avoir aidé dans sa capacité à se projeter, à se représenter l'enfant et à l'accueillir. Ces propos renvoient à la description de Marotte et Rousseau sur les bienfaits de la présence d'un tiers dans l'acceptation de l'enfant comme sujet social (2006, p.149). De plus, ce portage partagé viendrait soutenir la capacité insight de cette mère, comme le rappelle Mestre, « *ces femmes mettent plusieurs années avant d'avoir un insight qui permettent d'articuler un récit habité rassemblant affect et représentations* » (Mestre, 2017, p.4).

De plus, porter à plusieurs la souffrance de cet événement a peut-être permis à Belarmina d'investir son enfant. En effet comme le rappelle Boukobza (2011), il est possible que « *la mère ne peut l'investir pour cause de trop grande souffrance* » (cité par Mestre, 2017, p.1). Le soutien reçu par le groupe semble avoir aidé Belarmina dans ses capacités psychiques et symboliques à choisir un prénom emprunt de représentation. Le discours de cette

jeune mère est cependant absent d'affect. Cela illustre les symptômes propres du Rape Trauma Syndrome décrit par Lavalée (1990) (cité par Marotte et Rousseau, 2006, p. 135) avec présence d'une distorsion et d'une paralysie dans l'expression des sentiments.

Le prénom Anika semble signer le sentiment de renaissance de Belarmina. Dans son nouveau contexte social propice à lier, de nouveau, avec ce qu'elle était *avant* l'exil et la prison. Ainsi l'investissement envers un mythe de son continent d'origine a été possible et porteur de sens pour cette maman.

Ces propos ne viennent pas confirmer mon hypothèse théorique. Celle-ci faisait état d'un investissement des éléments culturels du pays d'accueil pour nommer son enfant issu de viol de guerre. Le contexte social de Belarmina aurait étayé ses capacités de symbolisation de l'évènement. Elle aurait perpétué le désir de transmission de sa mère de protection et de fierté. Serait-ce une solution trouvée dans le contexte de l'exil et de la filiation meurtrie pour recréer un lien avec sa mère ?

3.2) Le prénom comme projet de réparation symbolique.

3.2.1) Les prénoms des enfants issus de l'amour, une histoire de religion.

L'entretien débute par les prénoms donnés à ces deux premières filles restées au pays. Ceux-ci font références à la religion catholique investie par Belarmina et son compagnon. En effet, comme me le rappelle l'interprète, « *il y a en majorité 80 à 90% de chrétiens [en République Démocratique du Congo] et la plupart des noms sont tirés de références bibliques* » (p.3). Elle partage l'histoire du prénom de Comblée, « *c'est que Dieu a exaucé mes prières mes souhaits c'est une façon de protéger l'enfant Dieu a écouté sa maman quand il est venu au monde* » (p.6). Ainsi le choix du prénom de la première fille de ce couple congolais renvoie à leur relation de proximité et d'échange avec l'être protecteur que représente Dieu. Des informations successives ne me permettent pas de savoir si ce prénom fut choisi par la mère ou par le père.

Concernant la seconde fille, Paradis*, Madame m'offre peu d'élément car « *elle ne se rappelle plus très bien du passage d'où elle a pris ça* » (p.2) dans la Bible. Le père ayant fait le choix, elle ne sait pas ce qui a été pensé et transmis à sa fille. Je sens autour du prénom de ce second enfant moins d'investissement par Belarmina. Je remarque qu'elle est née la même année où son compagnon a été attaqué. Je n'ai pas le mois précis de la naissance. Cependant, il est possible que les réactions de Belarmina aujourd'hui envers cet enfant soient empruntées de distance. Elles relateraient le contexte d'inquiétude dû aux violences civiles lors de la grossesse. En tout cas le fait que ce soit un prénom mixte semble avoir mis d'accord les deux parents.

Ces deux prénoms ne font références à aucun ancêtre ni membre de la famille ou de l'entourage selon les dires de Belarmina. Par la suite, la jeune femme réajuste mes représentations traditionnelles concernant la nomination en Afrique (Bartoli, 2007). En effet, l'interprète m'apprend qu'aujourd'hui « *nos traditions pour la nouvelle génération apparaissent un peu ringardes* » (p.3). Celle-ci préfère donner un nom importé ou bien tiré de la bible pour nommer leur enfant. Belarmina m'affirme également qu'il n'y a eu aucun rituel autour des prénoms. Ils ont été choisis avant la naissance lors de discussion avec le père. Les informations complémentaires de l'interprète m'apprennent que les prénoms importés ou issus de la Bible ne sont pas accompagnés de rituel. Seul les prénoms « *qui sont de chez*

nous » (p.2) en sont entourés. Les éléments anthropologiques concernant la nomination des enfants en République Démocratique du Congo aujourd'hui sont semblables au processus de nomination en Occident. En effet, « *Madame dit dans le choix des prénoms en fait il n'y a pas de hiérarchie déterminée pour que ce soit typiquement les papas qui déterminent le nom ou les mamans non c'est un choix une entente [...] il n'y a pas de tradition* » (p.4). Cependant, dans la situation de Belarmina et de son compagnon, il semblerait que les prénoms de leurs deux premiers enfants aient été trouvés par l'homme.

Concernant le nom de famille, c'est une transmission par la lignée paternelle. Ainsi, les prénoms de ces premières filles restées aux pays sont tirés de la Bible, par une entente entre les deux parents, et elles portent le nom de famille du père.

Je constate une différence entre les prénoms donnés aux enfants restés au pays avec celui de l'enfant issu de la violence. En effet, les premiers prénoms sont tirés de la Bible et leur sonorité est proche. A distinguo, Anika vient dénoter dans le processus de nomination du couple. Son prénom n'est pas tiré de la Bible, la sonorité manifeste également une forte imprégnation africaine. Ce prénom viendrait marquer un retour à l'authenticité de la culture africaine, sans l'impact du colonialisme, sans l'influence de la religion.

En consultation, Madame dit avoir gardé cet enfant car « *elle préfère glorifier Dieu de ce don car toutes les femmes violées n'ont pas eu cette chance d'avoir un enfant* ». Sa foi viendrait ici donner un sens à cet événement, Marotte et Rousseau soulèvent qu'il est possible que « *cet étayage symbolique s'avère plus structurant pour la mère que l'étayage thérapeutique dont le regard indirect sur l'enfant ne suffit pas à le constituer comme sujet social* » (2006, p.149).

Par ce nom, elle apporte d'elle-même protection à sa fille sans faire référence à un symbole du père protecteur. Est-ce révélateur d'une déception par rapport à Dieu avec qui elle entretenait une relation forte lors de la nomination de Comblée ? Zittoun le rappelle, la religion, qui relie, renvoie au collectif (2005, p.85). Belarmina semblerait vouloir relier sa fille à un autre collectif. Il y a derrière une sorte de transmission féminine, d'histoire de femme, évoquant un combat contre l'homme. Belarmina semble vouloir que sa fille devienne souveraine dans sa vie, ce qu'elle-même n'a pas pu faire ces dernières années.

Je vais désormais étudier plus en détail le prénom donné en situation d'exil par Belarmina pour sa fille.

3.2.2) Le prénom d'Anika, signature d'une tentative de reconstruction.

Les informations concernant ce prénom sont fournies par Belarmina sans que j'amène le sujet. Elle associe d'elle-même lorsqu'elle me parle de son affiliation. La situation d'exception autour de son post-nom lui rappelle celle autour du prénom Anika, « *elle dit que par exemple c'est elle qui a donné le prénom d'Anika c'est pas son conjoint* » (p.4). Son compagnon aurait accepté car elle aurait trouvé en première. Selon ses dires, elle n'a pas de relation particulière avec la Guinée, simplement ce prénom est courant au Congo, « *beaucoup de gens ont ce prénom-là au Congo [...] pas dans sa famille* » (p.5). Ainsi c'est le souvenir de ce prénom qui l'a amené à s'intéresser à son origine, découvrant le statut social d'une reine guinéenne. Ce prénom fut choisi « *parce que ça m'a plu et parce que c'était une reine aussi* » (p.5), avant la naissance de la petite.

Ce choix me rappelle mes lectures sur la nomination traditionnelle en Afrique. En effet, la référence à cette reine guinéenne peut-être vue comme un désir de connecter Anika à un ancêtre. Le désir de faire revivre l'être défunt par son enfant est souvent pressenti comme un

acte de protection et de transmission de sa puissance (Bartoli, 2007, p.244). Dans cette dynamique de pensée, le prénom de Belarmina traduirait également cette volonté de lier l'enfant à une aînée.

Madame m'assure qu'elle n'a pas hésité dans le choix du prénom, « *tout droit sur Anika* » (p.6). Il est intéressant de noter que les représentations de Belarmina sur ce prénom font sens lorsqu'elle observe sa petite fille. En effet elle peut dire « *en l'appelant je le sens elle est encore petite mais quand elle va grandir elle saura qu'elle s'appelle Anika elle sera orgueilleuse de ce nom et sera reine* » (p.6). L'adjectif utilisé est intéressant, une personne orgueilleuse a une haute opinion d'elle-même, fière et ne se remet pas facilement en question. Sans la nécessité d'une analyse profonde, Belarmina transmet d'elle-même son désir qu'Anika soit reine dans sa vie, c'est-à-dire lorsqu' « *elle risque elle va se marier un jour qu'elle soit traitée par son mari comme une reine [...] c'est une protection* » (p.7). Ce propos met en avant le désir d'être souveraine dans sa vie de couple. Je rappelle que l'incarcération de Belarmina est due à l'engagement politique de son compagnon. Fait-elle le lien ? Est-ce un message inconscient traduisant sa propre expérience matrimoniale ?

De plus, Nahoum Grappe expose l'atteinte du féminin dans le viol de guerre, « *la manière de tuer une femme est le meurtre, mais celle d'atteindre le féminin dans l'agression est le viol. [...] La définition réductrice du féminin dans son identité purement corporelle (virginité, maternité, et beauté)* » (1997). Dans ce projet de détruire de l'intérieur ce qui rend femme, Belarmina répond en affiliant sa fille à une lignée guerrière. Dans ce cas de figure le prénom serait également une tentative de réparation du féminin.

En conclusion il semblerait qu'elle ait pu dans cet espace de symbolisation propre au prénom (Zittoun, p.7) apporter un sens salvateur car réparateur de ses expériences traumatiques. Dans un nouveau contexte social où Belarmina vient chercher protection auprès d'une institution nationale (la France), le choix de ce prénom pourrait traduire la vie nouvelle de ce couple et de Belarmina. Il serait alors signe de protection pour l'enfant mais également pour la mère. L'inscription de cette petite fille se réalise dans une famille détruite par la guerre, soumise à la violence intentionnelle et à la corruption d'état. Elle pourrait être signature d'un désir de retrouver une mémoire familiale souveraine et fière, de réparer une identité familiale lorsque l'on sait que le « *viol tranche la filiation, arrête la transmission collective de l'identité* » (Mestre, 2017, p.3). Il y aurait donc une volonté de transformation de la cruauté et de l'atrocité vécues. L'enfant crée dans la soumission et l'humiliation deviendrait dans ce cas une revanche sur ce qu'il représente, « *la victoire de l'ennemi, l'imposition insupportable de sa présence* » (Marotte et Rousseau, 2006, p.136). Le prénom donné à Anika serait une tentative d'effacer la séquence traumatique, d'enkyster les tensions affectives intenses (Zittoun, 2005, p.7). Le choix de ce prénom serait possiblement une solution trouvée pour aller à contre-sens de la morbidité de sa conception.

En conclusion ma seconde hypothèse par ces dires est alors confirmée. En effet, le mandat investi par ce prénom vient révéler un désir de transformation de l'expérience vécue par un projet de réparation narcissique. Ce prénom, choisi lors de la période de transparence psychique décrite par Bydlowski (2001) et culturelle par Moro (Mestre, 2016), semble être l'opportunité d'écrire un nouveau récit de soi, en lien avec son soi d'enfant.

Discussion

Pour succéder à la partie analyse, la partie discussion amène des réflexions supplémentaires concernant les éléments recueillis sur le terrain. Elles viennent se confronter aux diverses hypothèses énoncées dans cette recherche. Je rappelle que ce travail est une réalisation modeste dans le vaste sujet du *viol de guerre*. Il ne prétend pas à une généralisation des résultats, considérant que chaque expérience clinique est singulière.

L'analyse globale de la situation de Belarmina remet en question la vision élaborée dans la partie théorique concernant la filiation en exil d'un enfant issu d'un viol de guerre.

L'analyse clinique de cette situation confirme l'hypothèse d'une différence entre la nomination des enfants aux pays et celle de l'enfant née en exil. En effet, les prénoms des filles aînées sont un lieu relatant la modernisation voir l'occidentalisation de la RDC. Comme le précise l'interprète, assigner un prénom issu de la religion catholique reflète un désir de modernité. Cela traduit aussi la croyance portée par le couple et 80 à 90 % du peuple congolais.

A contrario, le prénom d'Anika reflète un moment de la culture africaine. Est-ce l'exil ou la conception de cette enfant qui explique cette différence ? Ou bien est-ce ces deux situations ? On peut également se demander si l'acquisition de maturité depuis sa dernière grossesse au pays participe à cette nouvelle manière de nommer ? Il est difficile d'apporter une réponse tranchée en vue des faibles éléments recueillis. De plus, il faut tenir compte de l'axe anthropologique. En effet pour récolter des informations sur le choix des prénoms des enfants aux pays il est préférable de demander au père. Selon Belarmina, il détient les réponses à mes questions, notamment sur ce qu'il a désiré leur transmettre par le choix de ces prénoms. A l'inverse, la jeune femme nous offre des informations concernant le prénom Anika.

Ainsi les processus de nomination du couple se modifient en situation d'exil. Même s'il est difficile d'expliquer ce qui relève des conséquences de l'exil, l'étude approfondie du prénom Anika et de sa filiation apporte des éléments relatant les conséquences psychiques et sociales du viol de guerre.

En effet, il me semble que le prénom Anika reflète l'abandon de la protection masculine ressenti par Belarmina à cette période de sa vie. Dans la société patriarcale qu'est la RDC, l'enveloppe protectrice apportée par sa foi en Dieu se reflète dans la nomination des aînées. Le compagnon, représentant le chef de famille, est également impliqué dans l'assignation des prénoms. Tout deux sont dépossédés de leur rôle dans le processus de nomination d'Anika. Aujourd'hui la jeune femme met à distance les images paternels et elle affine sa petite fille à une lignée féminine guerrière, se protégeant seule, rompant avec les codes culturels de la soumission de la femme. Cette enfant viendrait en quelque sorte sauver la mère.

Cette mise à distance de la religion catholique dans le choix du prénom ne s'explique pas par une diminution de sa foi depuis sa libération carcérale. Je note qu'elle se tourne vers sa religion lorsqu'elle évoque aux membres de la consultation chaque moment difficile de sa vie. Elle dit que « *Dieu est vivant* » lorsque son compagnon est retrouvé vivant, dans une poubelle près d'une église, après l'attaque politique. Elle utilise la prière comme moyen de communication et de protection envers ses enfants restés aux pays. La prière est un moyen pour elle de les protéger mais également de s'apaiser.

C'est pourquoi je pose l'hypothèse que la mise à distance de la religion dans la nomination d'Anika refléterait plutôt un objectif voulu du viol de guerre. Celui de la mise à distance de *l'homme* familial et protecteur (symbolique et réel) dans l'affiliation. Je l'ai décrit,

l'enfant issu de ce viol vient brouiller « *cette pensée qui lie transmission par la reproduction où les hommes sont les acteurs principaux, et transmission d'une identité communautaire* » (Nahoum Grappe, 1997).

La cruauté de la conception vient atteindre les trois axes de filiation décrits par Golse et Moro (2017). Ce qu'apportent Marotte et Rousseau (2006) dans leur article est ce désir finalement de mettre au silence la filiation biologique. La présence du compagnon facilite-t-elle cette négation ? Est-ce qu'elle participe à la volonté d'effacer la séquence traumatique ?

Il est également délicat pour le compagnon de s'affilier à cette enfant. Les notes d'une consultation en présence de monsieur relève qu'il se présente comme le « *papa d'Anika* » avant de faire un signe de prière vers le ciel et un petit rire gêné. Il y a malheureusement peu d'écrit à ma connaissance concernant ces pères délogés de leur position. Il y aurait pourtant nécessité d'accueillir leur souffrance et leur culpabilité.

Dans cette volonté de mettre à distance la filiation biologique, je remarque durant l'entretien que l'interprète vient annuler d'une certaine manière la violence de la conception de la fillette. Il dit effectivement lors d'une traduction, « *en venant ici là j'ai commencé à me sentir un peu bien je suis tombée enceinte ici-même* » (p.8). Il n'y a pas à ma connaissance de théorie révélant la transmission du trauma sexuel envers les professionnels. Il aurait été intéressant d'appuyer cette observation sur un désir inconscient d'instaurer le père présent à la petite fille pour mettre à distance le père biologique.

Il est vrai que « *dans notre société, la filiation biologique est souvent survalorisée* » (Golse et Moro, 2017, p.8). L'enfant est constamment ramené à sa dérangeante conception. Si on reprend les propos de Boukobza qui rapporte la difficulté à « *en faire un familier* » (2011, p.73), le désir d'affilier Anika à la lignée maternelle peut être un moyen de la familiariser. Dans ce sens, elle dit lors d'une consultation qu'elle ressemble à sa propre mère, parfois à elle-même. A plusieurs reprises je me suis faite la réflexion que cette enfant était *son* enfant, issu uniquement de Belarmina.

L'analyse des fonctions du prénom décrites par Zittoun (2005, p.107) participe à l'élaboration de cette hypothèse. En effet, je remarque que Belarmina me parle en premier lieu de la fonction de désignation relatant le mythe lié à une reine. Parce « *qu'il y avait un royaume en Guinée où la reine s'appelait Anika [...], elle a choisi ce nom à sa fille d'une reine guinéenne* » (p.4). Les dires de Belarmina concernant le statut de cette femme relatent la fonction programmatique, qui je le rappelle « *scelle les souhaits des parents* » (Zittoun, 2005, p.57). Ici, il semblerait surtout sceller son propre souhait. Je l'ai décrit, la fonction signe qui représente la fonction emblématique « *d'une appartenance, d'une filiation ou d'une affiliation* » (Zittoun, 2005, p.56), met en avant l'affiliation de la petite fille aux groupes d'appartenance de sa mère et de ses ancêtres. La fonction objet (sonorité, visuel) fait état d'une histoire de femme Africaine. Ainsi, par ce type d'analyse, le prénom Anika révèle une affiliation au groupe primaire de cette jeune maman. C'est-à-dire aux appartenances transmises par le groupe familial d'origine (Zittoun, 2005, p.81), dévoilant ses mythes, son histoire, ses aspirations.

Comme le rappellent Golse et Moro (2017, p.6), « *c'est la mère qui contribue à instaurer l'homme comme père de son enfant, et l'enfant confirme la femme dans sa position de mère (Lebovici, 1998)* ». Par cette citation, les auteurs décrivent le changement de positionnement de chaque membre de la famille, inhérent à toute parentalité. La mère tient une position nécessaire dans ce trio.

Dans la situation parentale particulière qui caractérise cette situation clinique, la place du compagnon auprès de cette petite fille est symbolisée par la transmission du nom de famille. Il est à noter que le couple n'est pas marié. Peut-être est-ce dû au contexte de guerre arrivé rapidement après leur rencontre et à la fuite précipitée de son compagnon. La transmission du nom paternel fait écho à la tradition congolaise mais également française. En effet, la RDC est une ancienne colonie française. Bien qu'aujourd'hui les mœurs françaises changent, ces deux pays ont comme tradition un héritage patrilinéaire par le nom. Comme le rappelle Lallemand (2002, p.11), la filiation patrilinéaire donne légitimité à l'enfant à appartenir à un groupe social par le biais du nom. En accordant cet héritage à Anika, Belarmina lui permettrait de trouver place auprès de la famille et du groupe social. Elle lui accorde également un père, que je relie à cette volonté de balayer le père biologique. Cependant, la filiation patrilinéaire traduit aussi l'héritage par le père, des rites et des éléments culturels associés à son clan. Ce qui ne semble pas être le cas pour Anika.

Ces différents éléments témoigneraient d'une création, d'un bricolage de la part de Belarmina dans l'affiliation d'Anika. Contrairement à l'une des hypothèses soutenues, il est possible de récréer un lien avec le pays d'origine en situation d'exil et de détresse psychique.

En effet, par ma première hypothèse, je faisais état d'une réflexion autour du sentiment de rupture et de discontinuité de la mère envers sa propre filiation à la suite du viol de guerre. Ce sentiment était pensé et argumenté sur plusieurs plans, du traumatisme, de la honte, de l'exil, de la perte de l'enveloppe culturelle et familiale. Sans l'accès aux objets culturels ni aux personnes pouvant accéder aux nombreux rituels entourant la grossesse, la mère viendrait fortement investir le prénom de son enfant. Ce prénom traduirait son désir d'intégration dans le pays d'accueil ainsi que ses ruptures réelles et psychiques. En d'autres termes, l'affiliation de cet enfant menaçait le respect de la lignée traditionnelle dans une volonté de mettre à distance le pays *de la guerre*.

Cependant, l'analyse de la situation de Belarmina met en avant ses capacités psychiques de formulation de sens propres au processus de nomination (Zittoun, 2005, p.7). La présence de ces capacités ne s'explique pas par l'absence de symptômes post-traumatiques mais par la présence d'autres ressources.

Elle le soutient, la rencontre avec l'association Mana en consultation et aux ateliers fut source de perspective. Sa participation favorisait tout d'abord une position active retrouvée. Le partage avec d'autres de sa détresse et de son désarroi lui aurait aussi permis de se tourner vers ses origines et sa culture. Mestre rappelle qu'un des aspects du travail thérapeutique auprès de la population migrante est de « *nouer des liens entre ici et là-bas, (de) puiser dans les représentations culturelles* » (Mestre, 1999, p.42). Lorsque l'on sait que pendant la grossesse « *les ressources intérieures sont précieuses mais fortement dépendantes de l'enveloppe culturelle* » (Moro, Mestre, Réal, 2008, p.20), on comprend l'impact positif des consultations sur les capacités psychiques élaborative et de symbolisation de Belarmina.

En dehors du soutien social, les ateliers périnatalités favorisent les pratiques de maternage du pays. Comme le soulève Mestre, « *la culture partagée permet d'anticiper ce qui va se passer, de la penser, de se protéger. Elle sert de support pour construire une place à l'enfant à venir* » (Mestre, 2016, p.19). S'autoriser à penser de nouveau à soi et à valoriser sa culture a été soutenant pour Belarmina. Ces techniques de soin mettent en avant les contenants de pensée décrits par Gibello¹⁰, tels que la langue, la culture, la religion. Cela renvoie à

10 Estelle Gioan, cours « *Périnatalité et migration* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transcultu-

ce qui fait du bien, ce qui contient la pensée. Pour que l'enfant s'éveille à la vie, il était nécessaire que la jeune femme accueille de nouveau le *plaisir*.

De plus, le poids de la honte semble avoir été partagé et porté par cet étayage relationnel. Il a permis à la voix attaquée de la jeune maman de s'autoriser de nouveau à s'exprimer (Cherki, 2014, p.58). Son expression témoigne de son aspiration à une vie meilleure, à une vie protégée. Belarmina tenterait d'aller à contre-sens des objectifs du viol de guerre concernant la rupture avec la culture, avec ses affiliations.

L'étayage relationnel et réflexif de l'association ainsi que la présence de son compagnon semble avoir aidé Belarmina dans l'humanisation de l'enfant. Cette recherche tend à décrire, par un axe de la filiation symbolique, une affiliation possible des enfants issus du viol de guerre. Toute la question était en effet de se demander ce qu'il en est lorsque la filiation psychique, promulguant le désir inhérent à la venue de l'enfant, n'était pas respecté ? Est-ce que la nomination est un moyen possible pour cicatrifier le trou du viol ?

L'analyse clinique de cette situation pose la possibilité que le processus de nomination participe à une ré-affiliation de ce que le viol cherche à rompre. Le projet investi à travers le prénom Anika donne lieu à une mise en récit de son existence et participe au sentiment de filiation psychique partagé par Belarmina. Comme le soutiennent Golse et Moro (2017), « *il n'y pas de filiation sans mise en récit, sans récit, sans narrativité de la filiation* » (p.20). L'histoire de la reine guinéenne est peut-être un moyen d'élaborer un récit de l'histoire d'Anika. Ce ne serait pas seulement un désir de l'affilier à la filiation maternelle et culturelle mais aussi de l'affilier à un mythe. L'idée serait alors de détourner en quelque sorte l'histoire morbide de sa conception. Ce mandat viendrait nourrir et étayer le récit de sa conception et le récit de la maman. La filiation narrative serait un moyen de nouer les autres axes mis à mal par le viol de guerre. De plus, comme le soulève Tisseron, l'appropriation d'une image derrière un terme « *a pour fonction première de porter du sens. [...] A partir du moment où un sujet s'approprié une image, elle peut lui permettre de mettre à distance sa pensée* » (cité par Zittoun, 2005, p.156). Cette image souveraine aurait une fonction de représentation, de transformation et de contenance, soutenant la symbolisation de l'expérience vécue.

Belarmina présente une résilience par le choix de ce prénom. Selon le concept de Vinnar¹¹, le prénom d'Anika refléterait l'inscription du traumatisme de sa mère, portée par sa résilience et son projet de réparation narcissique.

L'analyse de ce prénom me fait penser à l'espace transitionnel porté par D. Winnicott. Je m'explique par la vision d'un espace potentiel de création, où s'expérimente notamment la transitionnalité entre fusion et séparation. C'est un espace de rêverie « *où l'environnement culturel dans son sens le plus large trouve sa place, ouvrant sur l'humain dans son passé et son présent, culture qui enrichit sans étouffer, qui permet le mouvement de la création et de la vie* » (Dufлот, 2003, p.76). Le prénom pourrait représenter cette aire qui sépare et réunit à la fois l'interne et l'externe, le moi et le non-moi.

Ce qui est pensé par Belarmina autour de ce prénom correspondrait au phénomène transitionnel, que Winnicott décrit comme « *une défense contre l'angoisse, en particulier contre l'angoisse de type dépressif* » (2002, p.32). Le prénom pourrait ici venir réintroduire un mouvement intrapsychique entre le dedans et le dehors, l'avant et l'après, l'ici et l'ailleurs.

rels » (2017-2018).

11 Berenise Quattoni, cours « *Traumatismes, victimes de la torture* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

Dans cette situation où, dans une vision plus générale, les personnes victimes de violences intentionnelles se sentent étrangères à elles-mêmes et aux autres (Vinar et al, 2014, p.24), retrouver un sentiment de familiarité semble salvateur. Cette analyse soulève l'hypothèse que nommer l'enfant revienne autoriser un mouvement psychique dans une pensée sidérée, faisant un parallèle entre le monde intérieur et le monde extérieur. La description que donne Green du mythe comme espace transitionnel collectif viendrait appuyer cette hypothèse :

« [le mythe] appartient en partie à la réalité psychique par les relations qu'il entretient avec le rêve, le fantasme et les autres fonctions de l'inconscient individuel ; il se rattache de manière évidente à la réalité extérieure, par son insertion dans la réalité sociale et par le consensus dont il est l'objet » (Zittoun, 2005, p.157)

De plus, Sironi¹² le rappelle, on est résilient avec d'autres. Le portage psychique et culturel par les professionnels auprès de cette maman l'a permis de porter psychiquement cet enfant¹³. Il y aurait un resurgissement du monde interne et antérieur par le tiers, assuré par la fonction contenante du groupe. De plus, l'état de transparence psychique et culturelle au moment de la nomination et de ce portage permettrait « également de rendre manifestes les éléments de sa culture, de se les réapproprier, et de trouver une issue possible à des conflits et des traumatismes » (Moro, Mestre, Réal, 2008, p.23).

Chez Belarmina, la culture d'origine semble porteuse de signification et de sens pour faire le choix du prénom. Par son investissement envers des personnes du pays d'accueil et des éléments culturels d'ici (chants lors des ateliers, pratiques maternages, etc.) elle a pu réinvestir ceux de son pays d'origine. L'hypothèse d'un investissement unique envers les éléments culturels du pays d'accueil restreint le principe de réalité. C'est effectivement grâce à cet investissement que la jeune maman pu investir ailleurs, entre autre vers sa langue maternelle (*élément du dossier*).

En effet, Anika provient du lingala, célébrant cette langue véhiculaire¹⁴ de la RDC utilisée pour les communications interpersonnelles, familiales, religieuses, etc. Lkhadir le rappelle, la langue maternelle est « *porteuse des premiers éléments identitaires* » du sujet » (2005, p.21). Nathan parle de la « langue-mère » comme d'« *un système culturel qui clôture, enveloppe le groupe social. Elle contient son âme, sa dynamique et sa créativité, de la même manière pour un individu c'est le lieu d'où diffuse continuellement son sentiment d'identité* » » (Lkhadir, 2005, p.12). Cette langue promulgue alors une enveloppe culturelle et « *fait resurgir des sentiments, des émotions des affects, et permet au patient de s'acheminer vers des expériences vécues* » (Lkhadir, 2005, p.18). Le lien avec son pays d'origine se traduit jusque dans la langue investie.

Beaucoup d'auteurs rapportent la solitude de la femme enceinte en situation d'exil¹⁵. Il est très difficile d'accueillir un enfant loin des siens, et surtout de sa mère. Le prénom Anika pourrait alors être une solution trouvée face à cet éloignement contraint, majoré par les difficultés psychiques et relationnelles du viol de guerre. Ce retour au source vient appuyer l'hypothèse que le prénom reflète un projet de réparation, pas seulement futur, mais actuel. Cette analyse participe également à l'hypothèse d'une affiliation miroir entre Berlamina et Anika.

12 Berenise Quattoni, cours « *Traumatismes, victimes de la torture* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

13 Estelle Gioan, cours « *Périnatalité et migration* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

14 <http://www.axl.ccfan.ulaval.ca/afrique/congo.htm>

15 Estelle Gioan, cours « *Périnatalité et migration* », dans le cadre du D.U « Médecines et Soins Transculturels » (2017-2018).

C'est-à-dire que la filiation d'Anika viendrait faire écho à son propre sentiment de filiation, traduisant un désir de continuité ou de lien retrouvé avec l'enveloppe maternelle (récit, langue, projet). De plus, le dossier révèle que le lingala est la langue que le couple utilise pour communiquer entre eux et avec la famille. Ainsi cette linguistique, favorisée lors des consultations transculturelles, positionne symboliquement la petite fille dans les relations intersubjectives et affectives.

Cette recherche tend à ouvrir des réflexions sur les affiliations possibles des enfants issus du viol de guerre en situation d'exil. Le cas de Belarmina vient présenter une affiliation créative, soutenue par le regard des professionnels et de sa foi en Dieu. Ces regards « *viennent étayer et transformer le regard de la mère sur son enfant* » (Marotte et Rousseau, 2006, p.149). Dans ce contexte d'exil et de conception forcée, il semble que Belarmina ait tenté inconsciemment de transformer les objectifs du viol de guerre de désaffilier et de créer de la rupture. Par ses capacités psychiques symboliques et élaboratives, cette jeune maman profite du prénom d'Anika pour transformer la cruauté vécue. Ainsi, contrairement à ce que je pensais avant l'élaboration de cette recherche, il est possible qu'un enfant issu du viol de guerre soit affilié au pays d'origine de sa mère. De plus, lorsque la maman est entourée par une enveloppe psychique et culturelle, son sentiment d'affiliation n'est pas forcément synonyme de rupture. Belarmina semble être dans un désir de continuité de transmission de ce que sa propre mère lui a transmise, c'est-à-dire force, protection et fierté.

Malgré l'espace créatif, positif, que représente le prénom choisi, cette affiliation traduit également les difficultés d'établir un lien maternel avec un enfant issu de viol de guerre (Marotte et Rousseau, 2006). Cela nécessiterait une analyse particulière du *regard* que porte Belarmina sur Anika. Je relate effectivement qu'il est difficile pour elle de l'identifier à ses autres enfants disant lors de consultation qu'elle « *est l'opposée de ses sœurs* ». Elle se demande aussi « *de qui elle a hérité ça ?* », ravivant l'héritage mystérieux du géniteur. Lors des rencontres en consultation, Belarmina est souvent agacée par le comportement de la petite. Elle semble dans l'évitement face aux réactions de sa fille, traduisant une possible irritabilité. De plus, la situation de logement précaire de la famille rend difficile la relation, le rapprochement physique pouvant être insupportable.

Ainsi le projet de réparation que je soulève dans cette recherche n'annule pas les difficultés inhérentes à l'acceptation de la présence de sa fille, à ce qu'elle évoque en elle. Il aurait été très intéressant de multiplier les analyses de situation afin d'élargir notre compréhension et nos réflexions sur les affiliations possibles de ces enfants.

Conclusion

Le viol de guerre représente malheureusement une infime conséquence du patriarcat, enraciné dans chaque société du monde. Par cet acte, le désir est bien de soumettre et de réduire les femmes à un corps objectifié. Éteindre leur voix, les enfermer dans ce corps sali, portant en elles une solitude et une tristesse accablante. Il me paraît nécessaire d'utiliser ma voix et ma psyché pour parler et penser ces situations inhumaines. Cette recherche profile cette vision, qui s'étendra encore bien des années. La situation extrême que j'ai choisi d'étudier relate le désir d'approcher une réalité bien loin de ma vie occidentale. Je ne connais pas la guerre. Mais aujourd'hui, les conséquences et les souffrances de celles-ci viennent directement sur le territoire français, dans un bruyant silence. Fermer les yeux n'est plus possible. Bien loin de ma réalité, le viol de guerre est malheureusement une réalité pour beaucoup de nos consœurs. Cette recherche met en avant l'incroyable capacité d'adaptation, de résilience et de créativité propre à chaque être humain. Je remercie Belarmina et sa fille d'avoir acceptée ma présence auprès d'elles pour cette recherche et dans le cadre de leur soin.

Il m'est difficile de conclure cette recherche. Celle-ci n'est qu'un commencement propre à mes réflexions cliniques. Il est à retenir la singularité de chaque cas, l'impossibilité d'en tirer une généralité au risque d'effacer les différences et la complexité propres à l'humain. Par mon expérience en tant que stagiaire, j'ai cependant pu observer une variable commune auprès de ces hommes et femmes victimes de la guerre, celle de leur foi. Qu'elle s'es-souffle un moment ou reste continuelle, la religion symbolise le lien à l'autre. Elle représente le besoin de l'Homme de se représenter et de se représenter le monde. Derrière cette observation se dégage un questionnement philosophique et clinique concernant le rôle de la religion dans le trauma. En effet, je me demande à quoi vient-elle répondre ? Vient-elle sauver l'Homme lorsque le non sens écrase toute compréhension de sa propre vie ? La religion semble être une ressource inépuisable, nourrissant l'espoir d'un avenir meilleur et d'une protection éternelle. Contrairement à la culture, cette croyance suit généralement les personnes exilées en dehors des frontières et des barrières. Je dirais même que cette part de l'identité suit au plus près l'être humain dans ces situations de violences extrêmes et de rupture. La religion semble affilier l'Homme à une lignée salvatrice, dépositaire de réponse apaisante.

Lorsque l'on sait que le patriarcat se légitime en l'usage de la religion, quelle place cette croyance prend-t-elle dans le trauma sexuel auprès des victimes ? En d'autres termes, quelle réponse la religion apporte-t-elle aux victimes d'actes féminicides ?

Bibliographie

- Adohane, T. (2016). « Mères déracinées et enfants béquilles. Exil et filiations brouillées ». *Le journal des psychologues*, 4(336), 67-71. doi : 10.3917/jdp.336.0067
- Bartoli, L. (2007). *Venir au monde : Les rites de l'enfantement sur les cinq continents*. Paris, France : Payot.
- Barry, L.S., Bonte, P., D'Onofrio, S., Govoroff, N., Jamard, J.L., Mathieu, N.C., ... Zonabend, F. (2000). « Glossaire ». *L'Homme*, 721-732. doi : 10.4000/lhomme.58
- Boukobza, C. (2011). « La mère, la guerre et l'enfant ». *Figures de la psychanalyse*, 2(22), 67-77. doi 10.3917/fp.022.0067
- Bydlowski, M., Golse, B. (2001). « De la transparence psychique à la préoccupation maternelle primaire. Une voie de l'objectalisation ». *Le carnet PSY*, 63(3), 30-33. doi : 10.3917/lcp.063.0030
- Capogna-Bardet, G., Douville, O., Guerrero, O., Cherki, A., Vinar, M., Elia, H. et al. (2014). *Clinique du trauma*. Toulouse, France : Eres.
- Conseil de sécurité des Nations Unies. (2008). *Résolution 1820*. Repéré à http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1820%282008%29
- Duflot, C. (2003, septembre). *Le théâtre de marionnettes : quel espace transitionnel ?*. Communication présentée au 10^e colloque international, Paris, France.
- Godelier, M. (2004). *Métamorphoses de la parenté*. Paris, France : Fayard.
- Golse, B., Moro, M. (2017). « Le concept de filiation narrative : un quatrième axe de la filiation ». *La psychiatrie de l'enfant*, 60(1), 3-24. doi:10.3917/psy.601.0003.
- Guinamard, L. (2010). Tabous et sacré. Dans L. Guinamard, *Survivantes. Femmes violées dans la guerre en République Démocratique du Congo*, 1(p.93-102). Paris, France : Éditions de l'Atelier.
- Haxaire, C. (2007). « Soins, toilette du nouveau-né et rites d'imposition du nom chez les Gouro de Côte d'Ivoire ». Dans D. Bonnet et al. (dir.), *Du soin au rite dans l'enfance*, (p.103-112). Toulouse, France : ERES.
- Lallemant, S. (2002). Enfances d'ailleurs, approche anthropologique. Dans S. Lallemant, M. Guidetti et M.F Morel (dir.), *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*, (p.7-57). Paris, France : Armand Colin, 1997.
- Lkhadir, A. (2005). *Les parcours de langues et la clinique. Cas des migrants d'origine maghrébine en psychothérapie* (Mémoire inédit de master 1 de psychologie du développement). Université Victor Segalen Bordeaux II.
- Marotte, C., Rousseau, C. (2006). Éclaboussures traumatiques et regards sur la filiation : les enfants nés du viol. Dans T. Baubet, C. Lachal, L. Ouss-Ryngaert et M.R Moro (dir.), *Bébés et traumas*. Grenoble, France : La pensée sauvage.

- Mestre, C. (1999). « Accueillir un enfant dans le deuil et l'exil ». *Devenir parent en exil*, 1(26), 41-59. doi:10.3917/eres.boula.1999.01.0041.
- Mestre, C. (2014). « Qu'est-ce qu'une mère naturelle ? ». *Spirale*, 71(3), 115-117. doi : 10.3917/spi.071,0115
- Mestre, C. (dir.). (2016). *Bébés d'ici, mères d'exils*. Toulouse : ERES.
- Mestre, C. (2017, février). *Affilier les enfants nés de la violence*. Intervention présentée au 19ème colloque de la revue L'autre, cliniques cultures et sociétés, Tunis.
- Moro, M.R., Mestre, C. et Réal, I. (2008). Approche transculturelle de la périnatalité. Dans M.R. Moro, D. Neuman et I. Réal (dir.), *Maternités en exil. Mettre des bébés au monde et les faire grandir en situation transculturelle 1*(p.15-38). Paris, France : La pensée sauvage.
- Nahoum Grappe, V. (1997). « La purification ethnique et les viols systématiques. Ex-Yougoslavie 1991-1995 ». *Clio. Guerres civiles*, 1(5), (p.1-11). doi : 10.4000/clio.416.
- Quattoni, B. (2016). Mères migrantes traumatisées et leur enfant : transmission ou reproduction du trauma ?. Dans C, Mestre (dir.), *Bébés d'ici, mères d'exils*. Toulouse, France : ERES.
- Rolland-Traina, S. (2015). *Anthropologie de la parenté*. Recueil inédit, Université Bordeaux.
- Winnicott, D. (2002). *Jeu et réalité*. Paris, France : Gallimard.
- Zittoun, T. (2005). *Donner la vie, choisir un nom. Engendrement symboliques*. Paris, France : L'Harmattan.

Annexes

Annexe 1 : Engagement de confidentialité

Annexe 2 : Guide d'entretien

Annexe 3 : Retranscription de l'entretien

Annexe n°1

Engagement de confidentialité

Dans le cadre du diplôme universitaire « Médecines et soins transculturels », j'effectue ma recherche sur la question de la nomination, c'est-à-dire sur les prénoms choisis pour ses enfants, notamment celui/celle né(e) en France, mais également sur le prénom que porte la mère. Pour illustrer ma recherche il est nécessaire de réaliser des entretiens.

Dans un respect éthique, je m'engage à conserver l'anonymat de la personne entretenue, de ne divulguer aucune information pouvant dévoiler son identité.

Je soussignée,, prendre connaissance de cette information et de l'engagement de Laura Guéry.

Signatures :

Annexe n°2

Guide d'entretien

Rappeler le cadre de ma recherche « Bonjour, merci d'être présente. Je vous rappelle le sujet de ma recherche. Il concerne le prénom que l'on donne à ses enfants et le prénom que l'on porte. »

Age / Pays d'origine / Situation matrimoniale / Nombre d'enfants (au pays et en France) / Date d'arrivée en France, pour quel projet ?

Questions concernant le prénom des enfants

Ceux restés au pays :

Comment avez-vous appelé le(s) enfant(s) né(s) au pays ?

Comment avez-vous choisi ce(s) prénom(s) ?

Aviez-vous une préférence pour un prénom ?

Et ce(s) prénom(s) fait/font référence(s) à quelqu'un, à un ancêtre ? Ou à quelque chose comme un conte, un mythe ?

Quelle la signification ? Pourquoi avoir donné cette signification ?

A quel moment ces prénoms ont-ils été choisis ?

Pensez – vous que cet enfant porte bien son prénom ? Pouvez vous en donner une explication ?

Celui/celle né.e en France :

Comment s'appelle l'enfant qui est avec vous en France ?

Comment avez-vous choisi ce prénom ?

Fait-il référence à quelqu'un, à un ancêtre ? Ou à quelque chose, comme un conte, un mythe ?

A quel moment le prénom a-t-il été choisi ?

Il y a t-il des prénoms que vous avez écartés ?

Est-ce que le choix du prénom fut facile ? Est-ce que vous hésitez avec d'autres prénoms ?

Vous aviez pensé à des prénoms si ça avait été une fille / un garçon ?

Pensez – vous que cet enfant porte bien son prénom ? Pouvez vous en donner une explication ?

Annexe n°2

Concernant le prénom de la femme

Qui a choisi le prénom que vous portez ?

Quelle en est sa signification, si vous le savez ?

Aimez-vous votre prénom ?

Concernant l'histoire personnelle

Quand avez-vous appris la grossesse ? En France ?

Où étiez-vous logées durant cette période ? (*seule ? Entourée ? Isolée ? Situation lors du choix du prénom*)

Est-ce que les rêves vous ont aidé pour choisir le prénom de l'enfant ?

Annexe n°3
Retranscription de l'entretien auprès de B.

I : interprète B : Belarmina L : moi-même

I : alors bonjour

(Rire)

L : bonjour c'est une feuille où je m'engage à respecter l'anonymat

Belarmina lit la feuille avant de la signer

L : super merci

Rire d'Anika, fait des grimaces. Enlève le manteau d'Anika car il fait chaud dans la pièce. Je donne des jouets.

L: donc du coup je vous rappelle ce que j'étudie je suis étudiante en psychologie on se connaît et moi je m'intéresse aux prénoms que l'on donne à ses enfants donc le prénom que l'on a et aussi celui que l'on donne à ses enfants donc moi je vais vous questionner sur les prénoms de vos enfants aux pays car je crois qu'il y en a celui d'Anika le votre est-ce que vous êtes d'accord ?

I : madame est d'accord

L alors vous avez combien d'enfants ?

B: trois

L: trois enfants okay donc 2 qui sont au pays est-ce que je peux savoir comment vous les avez nommés ?

B: Comblée

L: comme ça ? *(J'écris sur une feuille)*

B : oui

L: c'est un garçon ou une fille ?

B: une fille

L: okay

B: Paradis

L: et ça c'est un garçon ?

B: non une fille

L: que des filles du coup ? Et c'est leur nom complet ? Ou c'est juste une partie de leur prénom ?

B: Paradis Pe*** et Comblée Pe***

I: Pe*** c'est leur nom de famille

Belarmina m'épelle le nom

B: ouai Pe***

L: vous vous rappelez comment vous avez choisi ces prénoms ?

I: en fait le nom Pe*** c'est le nom de famille c'est le nom de son père du grand père de génération en génération

Anika crie

I: on appelle ça le nom de grand-parent des aïeuls et l'autre le nom Comblée c'est le nom choisi par madame

L: Comblée et Paradis

I: les deux oui les deux prénoms

L: alors moi du coup je ne connais pas du tout je ne m'y connais pas du tout dans la bible et les personnages religieux qu'est-ce que ça représente pour vous Comblée et Paradis ?

I: Comblée c'est comme ci ..euh *(parle en lingala)*

B: *(rire)* dur à expliquer *Parle lingala*

I: aaah Dieu a exaucé *(lingala)*

B: comblé

I: ça veut dire alors la traduction littérale je vais essayer de le faire en français euh dieu exauce ce

que je veux, exaucer quelque chose quoi

L: d'accord donc comblée ce serait un souhait

I: oui le souhait de Dieu

L: d'accord et Paradis du coup ?

B.

I: Madame dit que c'est de la Bible qu'elle a pris mais elle se rappelle plus très bien du passage de ce que d'où elle a pris ça

I (*de lui-même*) : ce serait pas par rapport au Jardin ** ?

B.

Anika pleure, B. la prend dans ses bras, elle continue de chouiner

I: elle dit que c'est biblique mais elle ne se rappelle pas de quoi par contre

L: je vais lui demander ce qu'elle retient Ouhh elle a une belle robe Anika qu'est-ce qu'il y a Anika? Et du coup Paradis euh vous vouliez transmettre quelque chose par rapport à ce prénom ? Car moi ça me fait penser à quelque chose mais je ne sais pas vous

B.

I: c'est le père de l'enfant qui a donné le nom

L: ah oui donc c'est lui qui avait envie de transmettre quelque chose et vous vous étiez d'accord pour donner ce prénom ?

B: mmh mmh

L: est-ce que vous aviez pensé à d'autres prénoms si ça avait été un garçon ?

B.

I: c'est mixte, en fait c'est mixte le garçon peut s'appeler Paradis et les filles aussi

L: et c'est parce que vous ne saviez pas si c'était un garçon ou une fille c'est pour ça que vous avez choisi un prénom mixte ?

B.

I: elle l'avait choisi car elle savait que c'était mixte que ce soit un garçon ce serait Paradis ou une fille ce serait Paradis

L: et ils ont quels âges vos enfants?

B: Paradis 2008 non Comblée 2008 Paradis 2011

I: 2011 et 2008

L: et du coup je m'intéresse à pourquoi est-ce que c'est ce prénom-là que l'on a choisi est-ce que vous savez pourquoi est-ce que N** a choisi ces prénoms-là ? Est-ce que ça fait référence à des ancêtres ou il connaît des gens qui ont ce prénom-là ?

B.

I: en fait c'est parce que ça figure dans la bible il n'y a personne de la famille ou des amis qui s'appellent Paradis c'est simplement un nom de la bible (*Anika crie donc je n'entends pas tout*)

L: Est-ce que vous vous rappelez à quel moment ces prénoms ont été choisis ? Est-ce que c'était à la naissance ? Car je m'intéresse un petit peu aux rituels qui entourent les prénoms est-ce qu'on les choisit à la naissance avant est-ce qu'il y a des rituels après ?

B.

I: c'était avant la naissance il n'y a eu aucun rituel il a simplement demandé que l'enfant qui naîtra s'appellera Paradis (*Cri d'Anika*)

B.

I: donc généralement les rituels sont accompagnés de noms qui sont de chez nous, mais les noms bibliques ou les noms importés tel que (*prénom de l'interprète*) qui ne sont pas de chez nous mais plutôt d'ici ne sont pas accompagnés de rituel

L: d'accord si c'est les noms de chez vous il y a un rituel en lien avec la culture traditionnelle

I: car il y a une signification derrière

L: d'accord et là un nom rapporté d'une religion et du coup il n'y a pas ces rites là qui suivent et du coup pourquoi est-ce qu'on a pas choisi un nom traditionnel ?

B.

I: Madame explique qu'au Congo les noms de chez nous donc les noms qui viennent de nos bas-fonds donc de nos villages de nos traditions pour la nouvelle génération apparaît un peu ringard donc on préfère donner un nom importé ou tiré un nom de la bible nom exemplaire de la bible donc on préfère donner ces noms car en majorité 80-90% sont chrétiens et la plupart des noms sont tirés de références bibliques (*Anika crie*)

L: d'accord et ça me fait penser N** ce n'est pas une référence biblique aussi ?

B: mmh

I: oui mais attention ça se sont des prénoms

L: oui parce que moi je dis noms mais ce sont les prénoms

I: car tous les prénoms sont accompagnés de noms toujours vous remarquerez les noms sont toujours de chez nous

(*Anika fait tomber la carte du monde épinglée contre le mur*)

I: donc les noms (*son téléphone sonne*)

(*Anika crie*)

I: sur le cas du Congo qui est mon Congo aussi... (*Anika crie*) l'Afrique Subsaharienne en général les prénoms sont importés les noms sont .. (*crie Anika*) tu vas remarquer par exemple qu'une personne est appelé M* moi mon non c'est M* je ne sais pas ce que ça signifie mais il y en a une

L: mais tu ne la connais pas

I: voilà c'est le nom de nos ancêtres et le prénom moi je m'appelle (*prénom de l'interprète*) c'est français G* c'est français

L: G* c'est ton deuxième prénom

I: voilà (*prénom entier de l'interprète*)

(*Anika crie*)

L: okay .. et Belarmina ça vient d'où ?

B.

I: c'est un prénom portugais

L: portugais ? Alors là ça m'intrigue, pourquoi ?

B.

I: Espagnol aussi

B.

L: pourquoi on a choisi un prénom espagnol portugais pour madame ?

I: il faut partir de l'histoire c'est un peu compliqué

L: oui je veux bien que tu lui poses la question

B.

I: (*téléphone sonne il répond qu'il rappelle après*) Alors madame dit il y a eu une période je me rappelle plus l'année où George Foreman et Mohammed Ali tu en as entendu parlé ? Ils sont venus faire un combat de boxe au Congo c'était très populaire, les années 60 ou 62 je me rappelle donc euh l'un des deux Muhammad Ali sa femme ou George Foreman voilà pourquoi sa maman avait expliqué à elle qu'elle a choisi ce nom là pour elle (*Anika crie*) par rapport à l'un des protagonistes l'un de ces boxeurs donc la femme s'appelait Belarmina c'était à la mode à cette époque-là

L: d'accord et ses autres frères et sœurs ? Parce que du coup c'est sa maman qui a choisi ?

B: mmh

L: la maman a choisi le prénom de .. (*Anika crie*) qu'est-ce qu'il y a Belarmina ? Euh Anika

B: elle veut dormir

I: sa maman qui a choisi Belarmina

L: d'accord alors moi je me pose des questions alors pourquoi est-ce que là c'est le papa qui choisi le prénom de ses enfants si elle c'est sa maman qui a choisi son prénom ?

B.

I: comme c'est maman qui avait porté quand ma maman était enceinte elle avait dit que je serai son

sosie en nom ça veut dire que le nom propre de madame c'est le nom de sa maman aussi et que le prénom elle a choisi ce nom parce que la femme du boxeur ça lui avait plu voilà elle l'a appelé Belarmina

L: du coup Belarmina c'est le prénom de la femme du boxeur et Pe*** c'est le nom de famille de sa mère

B: B***

I: B***

L: ah bah oui c'est ça

I: Pe*** c'est le nom de famille de

L: N**

I: oui c'est ça

L: ah d'accord et N** c'est son papa qui a choisi son prénom aussi ?

B.

I: c'est le nom de famille de son père

L: et c'est .. pour N** c'est le papa qui choisi le prénom pour N** c'est pour ça que c'est lui qui a choisi le prénom pour ses filles ?

B.

I: Madame dit dans le choix des prénoms en fait il n'y a pas de hiérarchie déterminée pour que ce soit typiquement les papas qui déterminent le nom ou les mamans non c'est un choix une entente (*Anika crie*) ça peut être la maman ou ça peut être le papa c'est une entente mais il n'y a pas une tradition qui dit que c'est le papa qui doit choisir le nom par contre le nom ça vient du nom de la famille c'est une lignée quoi

L: d'accord

I: (*Anika crie tout du long*) mais elle pour son cas elle dit que son nom normalement son nom aurait du être celui de son père mais que sa maman avait décidé que ce serait le nom de sa mère donc elle s'est entendu avec son papa ils sont tombés d'accord pour que madame prenne le nom de la maman le nom de famille de la maman non le nom de famille du papa qui devrait être la lignée c'est-à-dire que si madame je ne sais pas ils sont combien de sœur mais normalement tous les enfants de la famille devraient porter le nom de famille du papa c'est patriarcal hein normalement mais dans le cas de madame c'est une exception que elle porte le nom de sa maman parce que sa maman voulait que l'une de ses filles portent son nom et son papa a cédé mais c'est une exception

L: et elle a parlé de Anika à la fin non ?

I: elle dit que c'est elle qui a donné le prénom à Anika elle donne un exemple elle dit que par exemple c'est elle qui a donné le prénom de Anika c'est pas N**

L: ah d'accord donc il y a qu'à une seule de ses filles qu'elle a donné le prénom qu'elle a choisi avec N** ils se sont mis d'accord

I: non elle parle de son propre cas à elle sa maman elle donne un exemple sa maman la maman de la dame a donné son nom de famille son propre nom

L: donc B***

I: B*** c'est le nom de famille de madame qui vient de sa mère (*Anika crie*)

L: et donc le nom d'Anika c'est N** qui l'a choisi aussi ?

I: non c'est madame le prénom le prénom

L: donc c'est Anika Pe***

I: le nom de famille c'est de N** le père de N** s'appelait aussi Pe*** voilà c'est ça

L: et donc Anika où est-ce qu'elle a trouvé ce prénom ?

B.

I: madame dit qu'elle a eu ce nom ça vient de la Guinée donc à l'époque ancienne il y avait un royaume en Guinée où la reine s'appelait Anika voilà pourquoi elle a choisi ce nom à sa fille d'une reine guinéenne

L: c'est quoi le rapport de madame avec la Guinée ? Pourquoi la Guinée ?

B.

I: Simplement parce que le nom m'a plu le prénom m'a plu

L: et le statut de cette dame ?

B.

I: oui le statut de madame aussi

L: et pourquoi est-ce que c'est madame qui a pu choisir le prénom pour Anika?

B.

I: en fait tous les deux ils cherchaient le prénom de l'enfant mais elle a trouvé en premier elle a proposé à N** et il a accepté

L: ah d'accord ça c'est fait comme ça, donc le prénom de Anika a été choisi avant la naissance comme les autres enfants ?

I: avant la naissance oui c'est ça il y a une nuance aussi tout ce qui est prénom pas nom mais prénom qu'on choisi par hasard qu'on donne à ses enfants je ne sais pas si c'est le cas partout en Afrique mais précisément au Congo ça peut-être des noms d'ailleurs aussi des prénoms

L : les prénoms seraient des noms d'ailleurs ?

I: comment tu te nommes ?

L: Guéry

I : je peux donner à mon enfant mon nom de famille et le prénom Guéry qui est un nom d'ailleurs de France par exemple ici Anika de la reine ça pourrait être aussi le nom de la reine et pas son prénom

L: et c'est le cas ?

I: c'est le nom de la reine on dit par exemple tu as entendu parler de Ramsès bah c'est son nom Donc elle a choisi le nom Anika pas pour une signification mais simplement parce que le nom lui apparaissait (*Anika crie*)

L: et tu peux lui demander parce que c'était joli ? Au niveau de la sonorité ?

B.

I: parce que ça m'a plu et parce que c'était une reine aussi

L: et vous connaissez l'histoire de cette reine ?

B.

I: non je ne connais pas l'histoire je ne peux pas dire que je connais l'histoire

L: d'accord mais comment elle a su l'existence de cette femme ? Quelle bribe d'histoire elle connaît ?

B.

I: en fait il y a aussi au Congo des enfants qui ont le nom de Anika et comme ce nom-là lui plaisait beaucoup après elle a fait des recherches et elle a su que c'était une reine de la Guinée

L: d'accord okay donc c'est le prénom qui l'a amené à connaître en fait l'existence de cette reine ? Et c'est un prénom récurrent au Congo ?

B.

I: ouai beaucoup de gens ont ce prénom-là au Congo

L: et dans la famille ?

B.

I: non pas dans sa famille

L: c'est la première Anika de la famille

B.

I: oui la première

L: comme Belarina c'est la première Belarina de la famille

B.

I: j'ai une cousine qui s'appelle Belarina aussi

L: une cousine ? (*Anika crie*)

B.

I: plus âgée que moi qui s'appelle Belarina

L: d'accord et c'est du côté de sa maman ou de son papa ?

B.

I: du côté de son père

L: la fille du frère ou de la sœur de son père

B: tante

I: sa tante c'est la sœur de son père

L: d'accord donc il y a la le papa et la tante ..

I: oui toujours lien avec les femmes

L: ouais et Paradis c'est pareil c'est le premier Paradis de la famille ?

I: mmh

L: et Comblée aussi ?

I: oui

L: et N** aussi

B.

I: N** aussi

L: ah d'accord, généralement on peut entendre que c'est toujours en référence à au moins quelqu'un qu'on connaît, à un personnage que l'on connaît, à la télé ou quoi

B.

I: ça peut aussi être un artiste qui a donné tel nom à son enfant il est tellement célèbre que les gens donnent à leur enfant ce nom

L: oui et c'est le cas du coup ? Pourquoi elle parle d'un artiste ? Parce que c'est le cas ?

I: non non c'est un exemple

L: en tout cas ce sont de jolis prénoms belles sonorités .. est-ce que vous avez hésité pour plusieurs prénoms pour Anika? Il y avait plusieurs prénoms en tête ou juste celui de Anika qui est venu ?

B.

I: non je n'ai pas hésité tout droit sur Anika

L: est-ce que nous on aime bien parler des rêves est-ce que ce sont des prénoms qui ont été proposé en rêve ? Qui sont venus en rêves ?

B.

I: non pour aucun des trois

(Anika crie)

L: est-ce que vous pensez que pour Anika elle porte bien son prénom ?

B: mmh

I: oui

L: pourquoi ?

I: oui parce que moi-même je l'appelle Anika en l'appelant je le sens elle est encore petite mais quand elle va grandir elle saura qu'elle s'appelle Anika elle sera orgueilleuse de ce nom et sera reine

L: elle interprète bien le statut de la reine ?

I *(de lui-même)* : ouais

L: donc ça veut dire quoi ça veut dire qu'elle est capricieuse ? C'est en lien ?

B.

I: oui

L: parce que du coup après chacun son image de la reine

B rigole

L: c'est une envie qu'elle soit reine dans sa vie

B: oui *(elle rigole)*

L: ça veut dire quoi ? Qu'elle ait un château ? Car moi avec ma culture française une reine ça a un château ?

B rigole

I: en fait qu'elle est une vie meilleure pas forcément d'une reine dans un château mais elle va

grandir qu'elle soit elle risque elle va se marier un jour qu'elle soit traitée par son mari comme une reine voilà pourquoi

L: c'est une protection en fait ?

B.

I: oui c'est une protection

L: et je suppose que Paradis et Comblée c'est une protection aussi ?

B.

I: Madame dit que pour Paradis c'est un nom biblique qui a une signification certainement forte mais qu'elle l'ignore mais pour Comblée c'est que Dieu m'a écouté Dieu a exaucé mes prières mes souhaits c'est une façon de protéger l'enfant Dieu a écouté sa maman quand il est venu au monde et que l'enfant n'est pas de problème dans sa vie parce que l'enfant est venu au monde dans le monde de Dieu

L: et du coup c'est parce qu'elle souhaitait un enfant et que Dieu a exaucé sa prière ?

I: ses souhaits elle ne dit pas sa prière mais souhait madame l'a traduit en disant que Dieu a exaucé mes souhaits

L: c'était quoi ses souhaits ?

I: que l'enfant vienne au monde

L: d'accord donc elle voulait un enfant et puisqu'elle en a eu elle a fait le lien avec les souhaits qu'elle avait adressé à Dieu

I: voilà c'est ça et que ce nom-là puisse porter protection à l'enfant parce que Dieu a exaucé en quelque sorte ses souhaits à elle

L: d'accord. Est-ce qu'elle l'aime ce prénom ?

B.

I: bah oui elle est contente d'avoir ce prénom elle est très contente d'avoir ce prénom

L: et comment s'appelle votre maman ?

B: J*

I: J* ?

B: J***

I: ah sa maman s'appelle J*** et son diminutif c'est J*

L: et le papa ?

B: I**

L: I** ? Ça me fait penser à quelque chose

I: c'est français, enfin c'est latin

L: je ne sais plus ce que c'est elle sait ?

B.

I: non elle ne sait pas c'est des vieux tout ça des noms anciens

L: mais importés c'est ça ?

I: beh oui c'est français J*** aussi I** Dabin Charles c'est des vieux noms je ne sais pas ce que ça signifie

L: sauf Belarmina ce n'est pas français

I: non c'est portugais //

L: ça c'est un nom plein d'espoir de beauté j'ai des questions sur le pays

I: Congo

L: Kinshasa ?

B.

I: oui Kinshasa

L: sur la situation matrimoniale selon madame

I: mariée

L: ah bon ?

B.

I: non concubinage

L: quand est-ce qu'elle est arrivée en France ?

B.

I: 14 avril 2016

L: pourquoi est-ce qu'elle est partie ? Pour quel projet était-elle partie ?

B.

I: parce qu'elle a fuit des troubles dans son pays

L: projet d'exil ?

B.

I: oui

L: recherche de protection ?

B: mmh

L: et votre âge ?

B: 1992

L: et Anika elle a quel âge déjà ?

B: 16 mois

I: déjà ?

B: oui (*rire*)

L: ça grandit vite. Alors je regarde si j'ai d'autres questions .. Je me pose la question de sa situation sociale quand le prénom Anika lui est venue quand est-ce qu'elle a appris sa grossesse est-ce qu'elle était entourée ? En France ?

B. (*elle commence à parler puis quelques secondes de silence avant de reprendre*)

I: au fait pour relater je suis arrivée dans une situation au départ critique on va le dire comme ça quand je suis venue du pays ici ma situation sociale était difficile et que après petit à petit quand j'ai connu Mana j'ai commencé à venir ici et là en discutant souvent (*accentue l'intonation de ce terme*) avec Mana en venant ici là j'ai commencé à me sentir un peu bien je suis tombée enceinte ici-même

B. (*intervient d'elle-même et rectifie*)

I: ah elle était enceinte avant et quand j'ai donné le nom à l'enfant quand il m'est venu c'était dans cette situation là explique madame

L: ah d'accord donc en fait c'est en ayant ce lieu de ressource à Mana que dans votre tête ça c'est un peu plus éclairé peut-être ?

B.

I: alors ça m'a beaucoup aidé c'est ce qui m'a permis d'essayer de voir plus claire avec les conseils qu'on m'a donné ici et de aussi considérer que rien n'est perdu qu'il y a encore de l'avenir la vie continue encore que je jette pas l'éponge en fait et ça m'a permis aussi de penser que voilà en me faisant du bien je pouvais bien accueillir aussi l'enfant et lui donner aussi ce nom-là dans de meilleure condition ça m'a fait vraiment du bien

L: d'accord ... est-ce qu'il y a d'autre chose auquel vous pensez que je n'aurais pas forcément pensé ?

B.

I: non rien à ajouter

L: okay on peut en finir là si vous voulez

B.

I: pour conclure si tu aurais voulu des explications sur les noms de famille elle aurait beaucoup plus de signification

L: ah oui ça m'intéresse je suis curieuse

I: car comme c'est le prénom on ne peut pas avoir de signification ce qu'elle peut vous donner c'est les noms

B.

I: B*** ça signifie, chez nous en Afrique on a des gros baobabs très gros de loin tu vois un baobab à l'horizon là-bas tu te dis qu'il y a beaucoup d'arbre là bas une forêt et tu te rapproches te rapproches

et te rends compte que c'est un seul gros arbre et long on appelle ça b*** cet effet là

L: cet effet là de se rendre compte qu'en fait il n'y a qu'un seul arbre ? Le b***

I: voilà c'est sa vie

L: alors du coup rien à voir dans la culture française je ne sais pas ce que ça veut dire moi mon nom je crois sur internet qu'on me dit que ça veut dire guerrière mais je ne suis pas sûr mais chez vous la signification du nom se transmet on en parle aux enfants toute une histoire familiale qui se construit autour de ça ?

B. Mmmh

L: et le père c'est quoi le nom de votre père ?

B. I** Bom**

I: ah oui mon père s'appelle Bom** dans le village de mon père en fait à la naissance de mon père sa maman est décédée donc dans le village de mon père c'est une tradition quand une femme met au monde et qu'elle meurt suite à l'accouchement ou même après l'enfant le nom de l'enfant c'est Bom** ça veut dire orphelin de mère ça signifie

B.

I: si on t'appelle Bom** on saura que si c'est une personne de ce village là saura que ta maman est décédée à l'accouchement au moment de te mettre au monde elle est décédée c'est la signification

L: mais alors du coup c'est le nom du père et le nom du père avec cette signification là va se transmettre aux frères et sœurs mais eux n'ont pas vécu cette situation là ?

B.

I: ah chez eux ils ont le nom le prénom et le post-nom

B.

I: donc c'est un post nom le post-nom orphelin de mère on ne peut pas donner à tout ses enfants car ils ne l'ont pas vécu du coup c'est le nom qu'on donne B*** et tout ses frères et sœurs

L: c'est de la mère ?

I: non du même père

B.

(Rire)

I: donc elle est le sosie de sa mère sosie en nom mais du post-nom de sa maman

L: B*** c'est le post-nom de sa maman

I: non

B.

I: B*** c'est le nom de son père

B.

I: le post-nom de sa maman

B.

I: M*** c'est le post-nom de sa maman

B.

I: elle elle s'appelle Belarmina M*** B*** M*** c'est le post-nom de sa maman et B*** le nom de son papa qui est le nom de la famille et après Bom** c'est le post-nom de son papa personne ne va

L: de sa maman tu veux dire

I: non papa orphelin de mère

L: ah oui c'est vrai attend je vais écrire sur une feuille

I: donc B*** c'est le nom de toute la famille et sa mère aussi s'appelle B*** car elle est mariée

I: et maintenant le nom de la maman c'est M*** et le post-nom de la maman c'est P** et le prénom J***

L: donc le nom principal on va dire pour vous c'est celui du papa et votre post-nom c'est le nom de famille de la maman c'est ça ?

B. (rigole car on s'embrouille)

L: et du coup pour N** son nom de famille de son père c'est Pe*** et son post-nom ?

B. (rigole)

I: elle ne sait pas l'autre là N** s'il a un post-nom

L: et que ce soit un garçon ou une fille les deux ont des post-nom ?

B.

I: donc dans ma famille dit madame il n'y a que elle qui a le post-nom de sa maman mais les autres frères et sœurs qu'elle a ont d'autres post-noms donc d'un oncle de son père, ça peut être d'une cousine de sa mère, d'une tante ça peut être un d'une mamie ça dépend du moment où le papa ou la maman donne le post-nom et le prénom à l'enfant il y a des combinaisons comme ça

B.

I : et nom de famille c'est B***

I (*de lui-même*) : et M*** ça veut dire quoi ?

B.

I: c'est une question, ça veut dire que « pour moi, quoi? » ça été donné dans une circonstance dans le passé « pour moi, quoi ? » donc il y a eu un événement derrière

L: ah super et donc du coup par rapport à vos enfants c'est Anika Pe*** ?

B.

I: la nouvelle génération du coup c'est nom prénom

L: il n'y a plus tous ces rites traditions etc c'est parce que vous êtes dans la capitale c'est pour ça ?

B.

I: c'est la tendance c'est tendance quoi je te disais au départ que la nouvelle génération trouve ça ringard les post-noms c'est une perte de tradition moi je trouve que c'est une perte de tradition

L: est-ce qu'elle trouve que c'est une perte de tradition elle aussi ?

B.

I: c'est bien mais c'est trop grand

B. (rire)

I: pour moi par exemple c'est Belarmina M*** B***

B. (rire)

I: ça va ennuyer ça va ennuyer dire Belarmina B*** ça suffit mais si je dois dire Belarmina M*** B*** je dois donner des détails après ça sera long c'est ennuyeux

L: oui comme avec moi qui met longtemps à comprendre donc c'est-ça c'est moderne une nouvelle modernité

I : mais il y a encore des gens qui le font après ça dépend moi mon frère cadet il a donné à tout ses enfants des post-noms du village qui signifient quelque chose

L: oui c'est vrai que ça semble inscrire l'enfant dans la famille avec une histoire derrière tu peux lui dire ça ?

B. mmh

L: et du coup je repense à ça mais ils font référence à la religion catholique ils sont croyants ils vont à l'église et tout ?

I: ah oui

B.

I: oui

L: et ça depuis toute petite, c'est de la famille

B.

I: oui je t'ai dis là-bas ils sont nombreux à être catholique et pratiquant en plus

L: c'est un mélange peut-être de la religion catholique avec d'autres croyances ?

I: oui animiste catholique avec euh après il doit y avoir 20% de musulman aussi et après animiste très peu mais ça existe

L: ça se mélange un peu

I: oui ça se mélange les pratiques se mélangent animiste catholique ça donne des pratiques un peu bizarre le vaudou aussi

L: tu peux lui traduire ce qu'on dit ?

B: mmh

L: elle dort la petite ça été pour venir sinon ?

B: oui oui

L: est-ce qu'elle aimerait dire plus ? Autre chose auquel elle pense ?

B:

I: non est n'a plus rien à ajouter

L: okay merci beaucoup c'était très intéressant merci d'être venue et d'avoir pris du temps

Elle part, sans serrer la main de l'interprète ni de moi-même.